

Appel pour une élaboration démocratique des programmes

L'élaboration des programmes scolaires qui, de fait, traduit la vision de l'Homme que la Nation entend former et de la Société qu'elle souhaite construire, engage – bien au-delà de l'école – tous les parents et tous les citoyens qui se soucient des savoirs enseignés, de la formation des jeunes et des enjeux politiques, sociaux et culturels de la culture scolaire.

Ainsi, les programmes doivent être mobilisateurs pour les élèves, cohérents entre eux, conçus en complémentarité pour créer du sens et « faire culture ».

Dans plusieurs disciplines, les programmes en vigueur mettent les enseignants en difficulté, ont des conséquences lourdes sur le métier et les conditions de son exercice, et le ministre refuse d'entendre leurs demandes.

Certains programmes enseignés sont l'objet de polémiques publiques qui auraient pu être évitées si leur élaboration avait respecté un cheminement démocratique. Ces polémiques ont même conduit la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale à se saisir de ce dossier.

La FSU et ses syndicats (SNES, SNEP, SNUEP, SNUipp) estiment indispensable de construire une réponse unitaire sur cette question de la fabrication des programmes, au-delà des divergences qui peuvent exister sur les contenus enseignés. Ils se sont adressés à l'ensemble des organisations syndicales, aux associations de spécialistes et aux mouvements pédagogiques pour lancer un appel public demandant une autre méthode de construction des programmes. Cet appel est téléchargeable à la une du site du SNES : <http://www.snes.edu/Appel-Pour-une-autre-methode-de.html> ■

Sandrine Charrier



© Electric_Crayon/istockphoto.com

Pour une autre méthode de construction des programmes

De nombreux programmes scolaires sont aujourd'hui l'objet de polémiques publiques et de contestations fortes notamment parmi les enseignants chargés de les mettre en œuvre.

Cette situation est le fruit d'une politique éducative brutale qui ne laisse aucune place au dialogue et au débat. Elle résulte d'une conception des réformes du système éducatif qui ignore la discussion démocratique sur ce qu'il faudrait enseigner, comment et pourquoi on l'enseigne, et qui, dans le second degré, pour des raisons budgétaires et idéologiques, part des structures.

Il faut en finir avec l'écriture de programmes scolaires, confisquée par quelques « experts » ou responsables, sans réelle concertation avec les professionnels de l'enseignement et de la recherche. Il faut sortir de cette méthode qui impose des choix éducatifs contestés à l'ensemble du système éducatif, et qui conduit à publier des textes ignorant jusqu'aux avis du conseil supérieur de l'éducation, sans même tenir compte d'amendements votés très majoritairement.

Il appartient, certes, à la représentation nationale de fixer les finalités et missions de l'école, lieu de formation de tous les futurs citoyens. Mais les programmes scolaires, vecteurs de ces objectifs, structurent l'enseignement. Ils doivent être mobilisateurs pour les élèves, cohérents entre eux, conçus en complémentarité pour créer du sens et « faire culture ».

C'est pourquoi les enseignants doivent être associés à leur construction, avoir les moyens de se les approprier afin de pouvoir, dans le cadre de leur professionnalité, en faire des outils puissants et efficaces au service des élèves. Comment imaginer que ce qui sera enseigné ne soit l'objet d'aucun débat sérieux, d'aucune consultation réelle, d'aucune interrogation avec les personnels sur leur faisabilité effective, d'aucune articulation avec les conditions matérielles de leur mise en œuvre ?

Les organisations signataires lancent un appel pour une autre méthode de construction et d'écriture des programmes scolaires qui soit démocratique, transparente, plus respectueuse de « l'expertise » enseignante, et plus conforme aux intérêts des élèves. Inscrite dans un temps suffisamment long pour permettre un bilan de l'existant et une large consultation des enseignants, ouverte à la pluralité des regards et des approches (pédagogiques, disciplinaires, didactiques, sociologiques et politiques...), elle doit prévoir la confrontation, le suivi de la mise en œuvre et la vérification régulière de la pertinence des programmes enseignés avec, en particulier, les personnels et l'ensemble des organisations syndicales.

Elles demandent au ministre de l'Éducation nationale d'ouvrir dès maintenant le chantier de cette rénovation, d'en établir un calendrier qui inclura la remise à plat urgente des programmes les plus contestés ou considérés comme infaisables par les enseignants.

Les premiers signataires

- **Des syndicats de personnels de l'éducation :**
SNES, SNEP, SNUEP, SNUipp, FSU, SIES-FAEN, SNCL-FAEN
- **Des associations et des collectifs de spécialistes :**
ACIREPH, AEAT, AFEF, Aggiornamento Hist-Géo, APBG, APEG, APHG, APLV, APSES, APV, CEDREPS, CNARELA, FADBEN, PAGESTEC, UPBM, UdPPC
- **Des associations pédagogiques :**
CRAP, GFEN

Baccalauréat : où va-t-on ?

Les dysfonctionnements de la session de juin 2011 et la première session du bac version « réforme Chatel » (épreuves anticipées de Première) conduisent à une avalanche de textes, travaillés dans l'urgence et sans concertation, et sujets à levées de boucliers quasi unanimes lors des CSE⁽¹⁾. La nouvelle mouture des livrets scolaires des lycéens, entrant en vigueur dès cette année en classe de Première, est parue au *BO* spécial du 22 mars. Elle introduit notamment une évaluation de compétences disparates⁽²⁾. Le SNES s'est prononcé contre cette imposition et considère qu'il n'est pas possible cette année pour les enseignants de renseigner les items.

Abstention unanime du CSE

Au CSE du 19 janvier, le SNES a contesté la charte de déontologie des examens, censée s'appliquer à tous les personnels, texte de circonstance démagogique et moralisateur, ne faisant au final que rappeler les obligations de service des fonctionnaires.

Le CSE du 22 mars a obtenu le report de l'examen du projet de décret transférant la commission disciplinaire du bac de l'Université vers le rectorat. Si la raison invoquée (accélérer les procédures pour ne pas léser les présumés innocents) est légitime, la composition de cette nouvelle commission pose des problèmes en terme d'équité, de voies de recours, mais aussi de message : le bac, premier grade universitaire, ne serait plus sous le contrôle de l'Université.

Le CSE s'est abstenu à l'unanimité, fait



© Daniel Maunoury

rarissime, sur la circulaire de mise à jour des procédures de préparation et d'organisation de l'examen : texte appelé à devenir une référence, il n'a été soumis que tardivement à consultation, et mérite des améliorations. On devrait y lire avec satisfaction que les enseignants ne doivent pas surveiller leurs élèves de Terminale le jour du baccalauréat.

Démocratiser

Cerise sur le gâteau, le SNES est toujours sans nouvelle du décret permettant la rémunération des personnels engagés dans les examens : le décret de 1956 a été abrogé en janvier, ouvrant un vide juridique qui ne permet pas à ce jour la mise en paiement de la session 2012 !

On lira par ailleurs avec intérêt l'analyse que font les inspections générales du baccalauréat⁽³⁾. Si le rapport préconise des mesures médiatiques inacceptables (augmentation de la part du contrôle continu, note éliminatoire, etc.) et reprend le refrain de la lourdeur et du coût de l'examen, quelques points forts émergent :

- l'attachement de tous à cet examen-symbole ;
- le manque d'exploitation pédagogique par discipline des résultats des élèves ;
- la nécessité d'une réflexion sur les différents types d'évaluations ;
- le besoin d'une large concertation avant toute prise de décision de modification.

Nous en retiendrons aussi la mise en évidence des disparités territoriales et sociales d'accès et de réussite au baccalauréat : selon un suivi de cohorte de la DEPP⁽⁴⁾, la proportion de bacheliers parmi les enfants des milieux très populaires a baissé de 2 points entre 1996 et 2005.

Où est l'urgence ? Contrôler les examinateurs ou démocratiser le lycée ? ■

Valérie Sipahimalani
lycees@snes.edu



© Daniel Maunoury

1. Conseil Supérieur de l'Éducation
2. Voir *L'US Mag* du 11 janvier 2012
3. « Proposition pour une évolution du baccalauréat », décembre 2011
4. Étude de la DEPP.

Toutes nos analyses : <http://www.snes.edu/Reforme-du-lycee-l-actualite-des.html>

PROGRAMMES DE CPGE AU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION

- **Thème de culture générale des prépas EC : « le plaisir ».**
- **Thème de géographie en BCPST et TB : « territoires ruraux des États-Unis ».**
- **Français-philosophie en prépas scientifiques : si le thème « la parole » est pertinent, avec les *Fausse confidences* de Marivaux et *Phèdre* de Platon, le choix de *Romances sans paroles* de Verlaine paraît contestable ; poèmes très pointus, peu de matière (21 poèmes), sans cohérence avec le thème ou les autres œuvres. L'Inspection générale, fait inhabituel, s'est montrée partagée. Le CSE a rejeté ce programme et demandé à l'unanimité un réexamen.**

ELLES SONT UNE PETITE DIZAINE DE FEMMES, OUVRIÈRES DE LA CONFECTION depuis des années et désormais sociétaires, donc propriétaires du capital de leur propre entreprise, la SCOP Chizé Confection. D'abord combattantes et militantes, elles ont bousculé la fatalité, sonné à toutes les portes pour faire vivre l'emploi, leur emploi. Aujourd'hui elles s'affichent au salon du Made in France à Paris avec quatre autres SCOP des Deux-Sèvres. Sacrée revanche.

Radio... SCOP... ie

« **D**u jour au lendemain on nous a dit "vous arrêtez". » Patricia Bonnet se souvient de ce jour funeste de juillet 2009 lorsqu'à la suite d'une liquidation judiciaire, les 32 salariés de la SOCOFA se sont retrouvés au chômage. La crise et une mauvaise gestion condamnaient cette entreprise de confection. Une de plus. Une unité rurale implantée dans le sud des Deux-Sèvres. Textile et ruralité, vocables jugés rédhibitoires pour poursuivre l'activité malgré un savoir-faire reconnu. « Car nous avions du travail », poursuit la salariée. Qu'importe, le liquidateur ne voyait que la dette et s'apprêtait à vendre l'outil de travail pour payer la bête.

Interdites d'usine

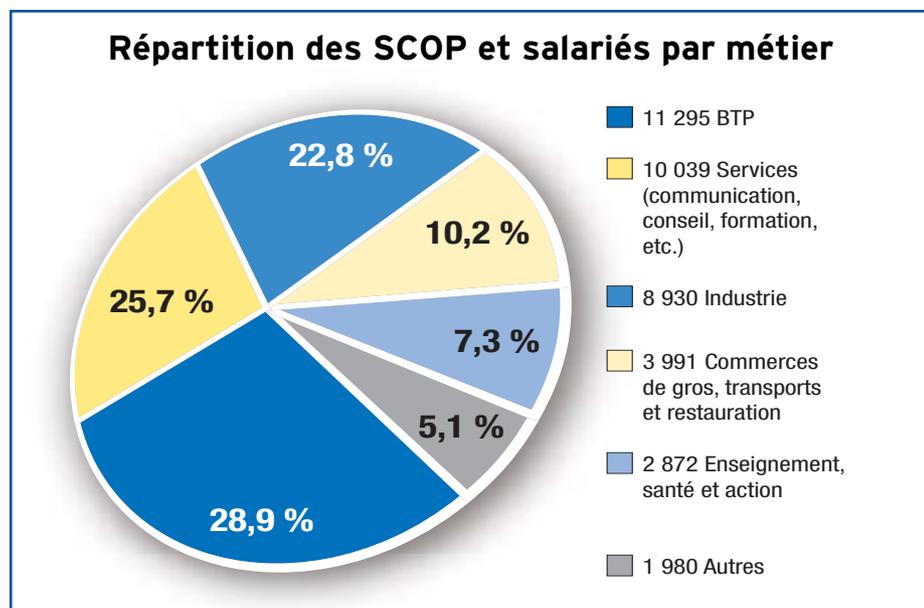
« Être interdites d'usine alors que les commandes tombent toujours, ça fait mal. Pour autant, se retrouver devant notre atelier pour essayer d'empêcher cette mort annoncée nous a rapprochées. On s'est senties moins seules. Il y a aussi eu le soutien de la mairie et de toute la population. Ici tout le monde se connaît, tout le monde partage les fardeaux. Ce n'est pas rien pour une commune rurale de perdre 32 emplois ! » « Voir nos machines potentiellement partir a été le détonateur. » Avec une collègue, Patricia Bonnet qui, en trente ans de carrière dans la confection, vivait là son troisième licenciement, s'est transformée en militante combattante pour reprendre l'activité.



Patricia Bonnet (à droite) et sa collègue Annick Girard ont poursuivi l'aventure de cet atelier textile en créant une SCOP en 2009

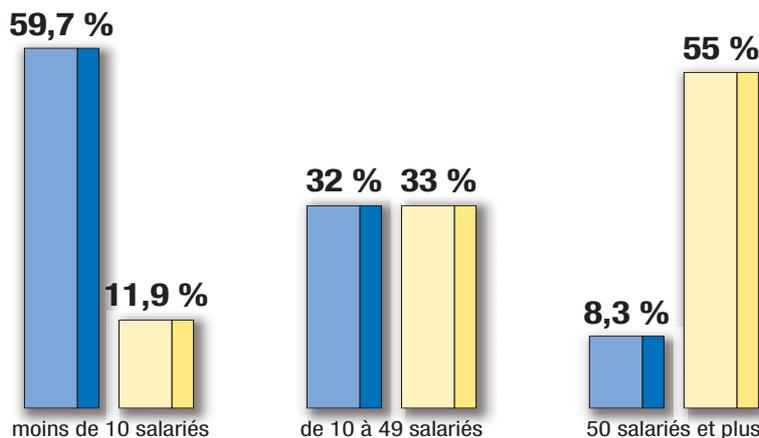
Car il a fallu expliquer la démarche aux clients (de grandes marques de haute couture) pour savoir s'ils étaient prêts à leur donner une chance, à leur confier des marchés. Puis, plus compliqué, obtenir l'accord des banques. « Bon nombre, s'agissant du textile, ont fermé leurs portes sans même

DÉF' SCOP
 Les Scop - **Sociétés coopératives et participatives** - désignent les entreprises à statut Scop (Société coopérative de production) et à statut SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif). Soumises à l'impératif de rentabilité comme toute entreprise, elles bénéficient d'une gouvernance démocratique et d'une répartition des résultats prioritairement affectée à la pérennité des emplois et du projet d'entreprise. Les salariés sont associés majoritaires et détiennent au moins 51 % du capital social et 65 % des droits de vote. Si tous les salariés ne sont pas associés, tous ont vocation à le devenir. Le dirigeant est élu par les salariés associés. Le partage du profit y est équitable. L'esprit Scop favorise, par ailleurs, l'information et la formation des salariés.



Répartition des SCOP et salariés par taille d'entreprise

■ Scop ■ Salariés



nous écouter. » Devant cette frilosité, les deux ex-employées avouent avoir traversé des périodes de doute. Une réponse bancaire négative était ressentie « comme un coup de poignard » et « nous nous sommes souvent entendues dire : “On est perdues !” ».

Il faut bien avouer que la SCOP a plutôt mauvaise presse dans les milieux financiers. Pour relancer cette petite entreprise spécialisée dans le prêt-à-porter haut de gamme, les salariés ont effectivement choisi ce modèle

« afin de mutualiser l'investissement et les énergies ».

« Monter les dossiers, obtenir des aides – en particulier une bourse régionale – prendre conseil auprès d'autres SCOP, dans ce parcours du combattant, il fallait aller vite mais ne pas faire n'importe quoi. »

Ma petite entreprise ne connaît...

À l'excitation des premiers jours, lorsque les machines se sont remises à vibrer dans l'atelier, a depuis succédé l'effervescence d'une

SCOP en chiffres

À fin 2010, on comptait 1 959 sociétés coopératives et participatives réunissant 39 107 salariés hors filiales non coopératives et plus de 50 000 en comptant les filiales. Après quinze ans de croissance régulière, les Scop progressent encore de + 3,5 %. Elles sont très présentes dans les métiers du BTP et des services. Leur chiffre d'affaires était de 3,1 milliards d'euros en 2006. 74 % des Scop étaient bénéficiaires en 2006. Taux de survie après 3 ans en Scop : 66 % (Source Insee).

PME au carnet de commandes bien garni. Trois ans après, l'entreprise a doublé le nombre de salariés. Tous adhèrent aux principes de la SCOP. « Après une année au sein de l'entreprise chacun apporte une part de 2 000 euros. Les salariés sont associés majoritaires et décident des grandes orientations ainsi que du partage des bénéfices. Cette démarche solidaire axée sur la responsabilisation partagée et la transparence a été un moteur. Notre réussite démontre que les SCOP sont un modèle alternatif à développer. »

Aujourd'hui, ces efforts sont couronnés de succès, cette petite entreprise ne connaît plus la crise. « L'industrie textile a toujours eu sa place en France », martèle Patricia Bonnet. « Nous le prouvons au quotidien. Il faut néanmoins former des jeunes pour conserver et valoriser ce savoir-faire français. Si la délocalisation permet des coûts de production inférieurs, elle se fait au détriment de la qualité. Ce mouvement a d'ailleurs tendance à s'inverser. Misant sur notre réactivité, de plus en plus de clients reviennent vers nous. » Moribonde en 2008, menacée en 2009, Chizé Confection s'expose aujourd'hui au salon Made in France. Et les salariés n'en sont pas peu fiers. Que de chemin parcouru. Une belle récompense pour ces « petites mains » militantes. ■

SCOOP EN SCOP

2012 a été proclamée Année internationale des coopératives par les Nations Unies. À travers cette initiative et dans un contexte où le monde connaît l'une des crises les plus difficiles de son histoire, la communauté internationale reconnaît l'efficacité du modèle coopératif, sa pertinence face aux excès du capitalisme et son apport en termes de pratiques économiques et sociales : gouvernance démocratique, partage des décisions, répartition équitable des bénéfices, innovation...

L'atelier de confection emploie désormais 16 salariés

Portrait réalisé par Thierry Pétrault

Postes

Mesures de carte scolaire en STI : des pratiques inacceptables

La mise en œuvre de la réforme STI 2D entraîne d'importantes suppressions de postes en STI. Le SNES avait alerté sur ce risque depuis deux ans. Certains recteurs n'appliquent pas les règles habituelles pour le choix des collègues touchés par les mesures de carte scolaire : « avoir suivi la formation STI 2D », ou l'avis des chefs d'établissement sur des critères qui permettent à l'administration de déroger à la règle « du dernier arrivé dans la discipline concernée ».

Le SNES juge cette situation inadmissible et l'a contestée en CSE, auprès de la DGESCO et de la DGRH du ministère.

À ce jour nous n'avons reçu aucune réponse, le ministère de l'Éducation nationale existe-t-il encore ?

Thierry Reygades

Postes ÉCLAIR

Réponses floues

Certains collègues dont le barème ne permettait pas d'entrer dans l'académie de leur choix au mouvement inter se sont demandés s'ils avaient intérêt à postuler pour un établissement ÉCLAIR dans cette même académie.

Parmi les questions qu'ils se sont posées, figuraient celles de savoir s'ils seraient contraints de s'engager à y rester un certain nombre d'années et s'ils devenaient *ipso facto* titulaires de l'académie d'accueil. Les réponses des recteurs, interpellés par le SNES dans les CTA, se sont voulues rassurantes. La note de service du 30 janvier 2012 est ambiguë à ce sujet puisqu'elle précise « *Un agent retenu sur un poste ÉCLAIR verra sa mutation éventuellement obtenue au mouvement interacadémique 2012 ou sa candidature intra-académique 2012 automatiquement annulée* », et les circulaires rectorales ne l'explicitent pas. Le SNES rappelle son exigence d'abrogation du programme ÉCLAIR qui dévoie le principe même d'éducation prioritaire en imposant aux élèves et aux personnels des dérèglementations totalement inacceptables.

Monique Daune

MUTATIONS

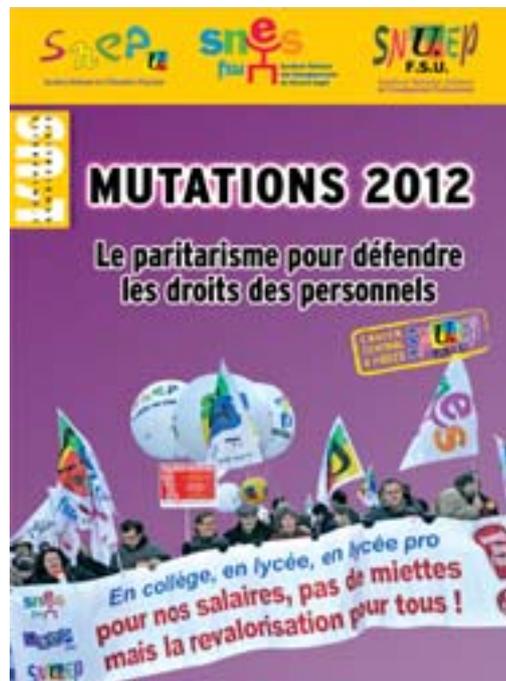
Le mouvement interacadémique 2012 s'est terminé le 16 mars

Près de 20 000 demandeurs démontrent une forte aspiration collective à la mobilité : près de 11 500 collègues obtiennent une académie (environ 5 200 mutations ou réintégrations, 6 400 premières affectations).

Le mouvement 2012 est marqué par le carcan budgétaire : baisse des recrutements, suppressions de postes dans les académies, blocages de postes projetés par les recteurs en vue de l'affectation des stagiaires 2012 sur des services complets... tout aggrave les effets d'un mouvement en deux temps qui entrave structurellement la mobilité des personnels.

Le ministère a derechef tenté de s'affranchir du contrôle exercé par les commissions paritaires en diffusant de manière anticipée des informations non vérifiées aux demandeurs de mutation. La DGRH a privilégié une opération de communication promotionnelle, effectuée par une officine privée, au détriment du travail de préparation. Pendant le déroulement des commissions, l'administration a joué l'obstruction (réponses dilatoires ou mensongères, provocations diverses, tentatives de manipulation...). Cette opération a tourné au fiasco. Les élus nationaux du SNES dans les FPMN et CAPN ont été attentifs à chaque situation individuelle et à défendre l'intérêt collectif dans le respect des règles communes, des vœux et barèmes de chacun, en continuité avec le travail effectué dans les CAPA. Ils ont obtenu des « capacités d'accueil » supplémentaires permettant d'améliorer nombre de situations individuelles, améliorant de ce fait la mobilité générale. Ils ont fait corriger de multiples erreurs et rétabli les collègues dans leur droit à mutation.

L'information individuelle délivrée aux syndiqués à l'issue des commissions a été plus rapide grâce à l'envoi des SMS et courriels. 42 % des collègues



mutés ont pu bénéficier de ce service syndical. Les très nombreux remerciements et centaines de messages de soutien que les élus ont reçu des collègues constituent le plus bel hommage à leur travail.

La phase intra-académique est ouverte : le SNES et ses 1 592 élus académiques conseillent actuellement les collègues. Ils restent mobilisés pour défendre le service public, le droit à mutation, l'égalité de traitement et la transparence. ■

Christophe Barbillat,
Lionel Millot
emploi@snes.edu

VERSEMENT À TORT : LES RÈGLES CHANGENT

L'article 94 de la loi de finances rectificative du 28 décembre 2011 vient d'introduire une modification importante dans le délai dont dispose l'État pour récupérer des sommes versées à tort à des agents (fonctionnaires et contractuels) ne remplissant pas ou plus les conditions pour les percevoir.

Auparavant, deux délais distincts pouvaient être opposés à l'administration dans ce cas de figure :

- soit il s'agissait de sommes procédant d'une décision créatrice de droit, et même si elle était illégale, l'administration ne pouvant plus retirer une telle décision 4 mois après sa date d'édition, les sommes restaient ainsi acquises à l'agent au-delà de ce délai ;
- soit il s'agissait de simples erreurs de liquidation financière et l'administration disposait alors du délai de droit commun de 5 ans pour récupérer les sommes versées.

Dorénavant c'est un délai unique de 2 ans à compter du premier jour du mois suivant la mise en paiement erronée qui est instauré. Par exemple, une indemnité payée à tort le 31 mars 2012 pourra être recouvrée jusqu'au 1^{er} avril 2014.

Cependant, si l'agent omet d'informer l'administration d'un changement de sa situation personnelle ou familiale, ou donne des informations inexacts, le délai de 5 ans restera applicable.

Ce délai de 2 ans ne s'applique pas aux actions contentieuses déjà engagées.

En sens inverse, les réclamations des agents sur les créances qu'ils détiennent sur l'administration restent soumises à la prescription quadriennale, dont le point de départ est le premier janvier de l'année civile suivant celle de naissance de ces créances.

MESURES D'AUSTÉRITÉ. Venues de toute part, les propositions visant à infliger aux retraités une politique de rigueur se multiplient. Pourtant ils sont déjà durement touchés par la crise.

La tonte des retraités est-elle programmée ?

À l'approche du rendez-vous électoral, comme pour tromper les citoyens sur l'inéluctabilité d'une politique de rigueur, certains répertorient les cibles vouées au sort peu enviable de bouc émissaire, comme si elles échappaient aux conséquences de la crise : les retraités sont ainsi désignés comme devant faire un effort particulier.

Rigueur pour les uns...

Blocage de la pension pour les uns, de Beigbeder à la Cour des comptes en passant par Terra Nova et quelques think tanks plus identifiables comme venant de la droite libérale, l'IFRAP contre les fonctionnaires par exemple. Qui en se fixant un plafond de pension au-dessus duquel l'ajustement en fonction de la hausse des prix prévu par la loi ne s'appliquerait plus, qui en déterminant un taux de hausse des prix en deçà duquel il ne serait pas utile de revaloriser les pensions. Les auteurs de ces propositions ne se posent évidemment pas la question de la structure de consommation d'un retraité, en particulier dans le grand âge ou en perte d'autonomie, ni de la



fiabilité de l'indice INSEE, ni de la fiscalité comparée des revenus du travail, du patrimoine et du capital, vraies niches fiscales comprises.

Tour de vis fiscal pour d'autres, les mêmes souvent, qui estiment que les 10 % d'abattement du revenu des retraités ne se justifient pas, alors que dans le cadre d'une fiscalité progressive, il s'agit d'un élément du calcul de l'impôt et non d'une niche éligible par le contribuable. Égalisation du taux de CSG des actifs et des retraités, sans précision de l'assiette...

... Profits pour les autres

Les auteurs de ces propositions gagnant en moyenne dix fois le SMIC et pour quelques idéologues virulents beaucoup plus, on peut évidemment se demander « d'où » parlent ces conseillers.

Ces gens-là veulent préserver les fondements d'un système, créateur de crises en cascade par une succession de bulles spéculatives et de huit millions de pauvres en France, la moitié étant des retraités. Alors, tous Grecs? ■

Jean-Pierre Beauquier

AVS au CSE, le SNES s'est opposé à la logique d'externalisation, et réclame un plan de titularisation et de formation.

Dans une logique de privatisation

Chaque année, nous sommes confrontés à l'incompréhension des parents d'élèves handicapés qui voient l'Auxiliaire de Vie Scolaire de leur enfant quitter l'Éducation nationale suite à la fin de son contrat. Nous faisons également face à la détresse des collègues qui se retrouvent au

chômage du jour au lendemain après six ans d'investissement aux côtés de leurs élèves pour un salaire ridicule par rapport à leurs responsabilités. Ses collègues sont souvent dans l'obligation de se former par leurs propres moyens à la fois sur les différentes formes de handicaps mais également sur les méthodes pédagogiques lorsqu'ils ont en charge un groupe.

Contourner le problème

Au dernier Conseil supérieur de l'Éducation, le ministère a proposé un texte visant à répondre à cette préoccupation. Cependant, là où nous nous serions attendus à un plan de titularisation comme nous le réclamons, nous avons découvert un texte visant à transférer la gestion des AVS, arrivés au bout de leurs six ans, vers des associations.

Ce dispositif, loin de répondre aux interrogations de formation et d'accompagnement de ces personnels dont les missions sont

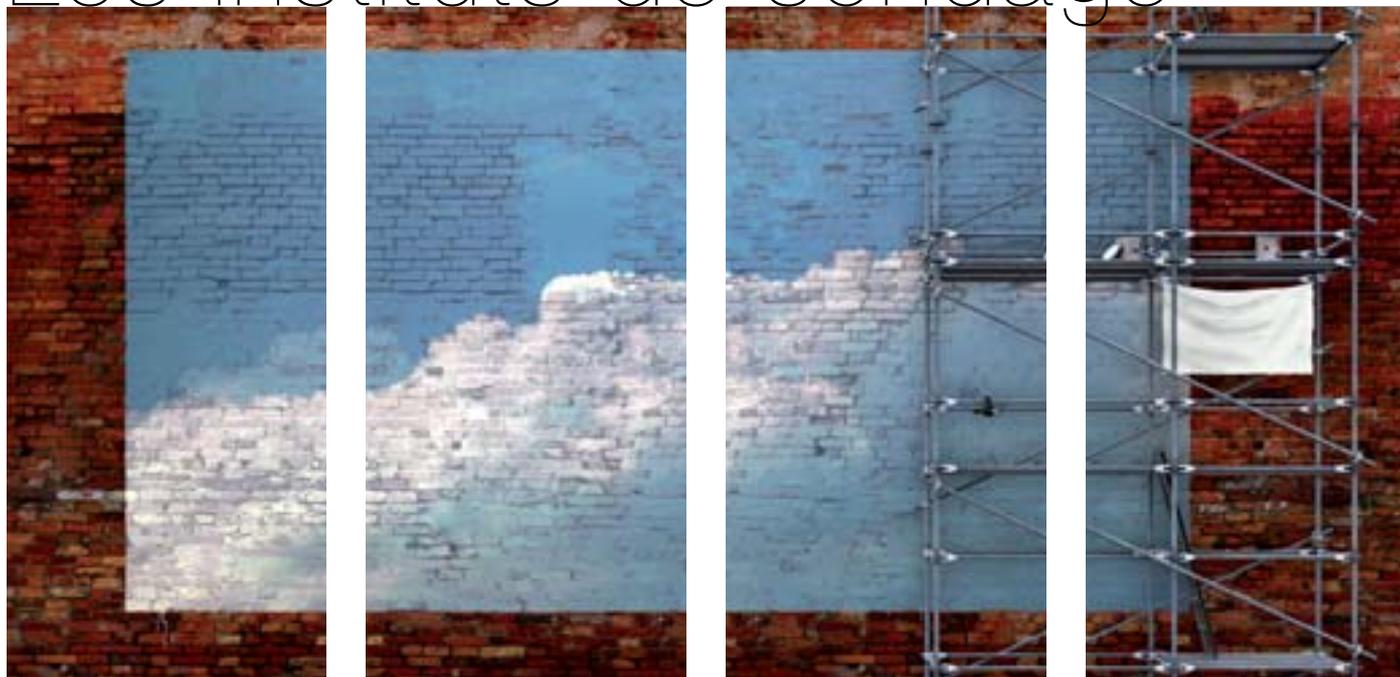
plus que nécessaires à la scolarisation des élèves handicapés, dans le cadre éducatif général, ne fait une fois de plus que contourner le problème. La gestion par les associations permet à l'Éducation nationale de ne pas se poser la question de la formation de ces personnels et permet d'externaliser des coûts de gestion en cette période où l'idéologie d'austérité générale est imposée. De plus elle ne permet pas de lutter contre la précarisation de ces collègues souvent très investis dans leurs missions.

Le SNES a voté contre cette proposition en CSE et dénonce une proposition qui pousse toujours un peu plus la logique de privatisation et d'externalisation. Nous rappelons que nous réclamons un vaste plan de titularisation des AVS en poste et nous souhaitons également un plan de formation qui prenne en compte les missions particulières de ces personnels. ■

Le secteur AED



Les instituts de sondage



AU LENDEMAIN DU PREMIER TOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2002, la France s'est réveillée assommée, traumatisée : Le Pen était au second tour, et les sondages ne l'avaient crédité que de 10 à 15 % des intentions de vote. Devant un tel manquement, les instituts de sondage auraient pu s'en trouver affaiblis, voire décredibilisés... Il n'en fut rien, et leur activité n'a au contraire cessé de croître ces dernières années.

Cette leçon vaut bien un sondage, sans doute...

C'est aux États-Unis, au début du XIX^e siècle, que l'idée de « saisir l'opinion » a vu le jour : il s'agissait alors des « votes de paille », *straw votes*, qui consistaient en découpant un bulletin dans un journal à appuyer un candidat à l'élection. Il faut attendre le milieu du XX^e siècle pour que la démarche soit un peu plus scientifique et qu'elle repose, notamment, sur un échantillonnage représentatif. En 1936, l'*American Institute of Public Opinion* prévoit l'élection de Roosevelt, et signe l'avènement de la « science de l'opinion ». En France, Jean Stoetzel est le premier, en 1938, à s'intéresser à la démarche prédictive qu'il baptise « sondage », et il fonde l'IFOP. D'autres lui succèdent, dans les années 45-60, organismes publics (INSEE, INED) ou instituts privés (SECED, SOFRES, Nielsen...) qui livrent des statistiques et évaluent les fluctuations de l'opinion publique.

Et les Français sondaient, sondaient...

Les instituts de sondage sont nombreux, et leur activité est intense : véritable manne financière, les sondages ont d'ailleurs constitués une part considérable des dépenses de l'Élysée durant le quinquennat. L'activité des instituts se déploie en premier

Quelques chiffres

400 sociétés d'études marketing et d'opinion en France

1 000 euros

Prix d'une question posée à un sondé

1 000 personnes pour faire un échantillon représentatif

13 000

coups de téléphone pour obtenir un échantillon de 1 000 sondés

103,2

millions d'euros

Chiffre d'affaires réalisé en 2010 par IPSOS, deuxième acteur des études par enquêtes sur le marché

lieu au niveau commercial, et c'est à ce titre qu'elle est la plus lucrative ; c'est en revanche le volet politique qui assure la notoriété des instituts qui lui consacrent, par conséquent, une attention particulière. Les enquêtes se déroulent en face à face, par internet ou, le plus souvent, par téléphone ; elles ciblent un échantillon aléatoire de personnes, afin d'obtenir, au final, une image, un « instantané » représentatif de l'opinion sur un sujet, à un moment donné. Les réponses collectées (brutes) ne sont pas publiées en l'état, elles sont « redressées », et c'est à ce moment qu'intervient la difficile interprétation des données. En effet, certains sondeurs « lissent » les résultats pour éviter de se tromper. C'est un des problèmes qui entament l'objectivité de telles enquêtes, déjà mise à mal par certaines méthodes : la rédaction des questions, parfois, peut induire la réponse (effet d'acquiescement), l'accumulation de questions se confirmant l'une l'autre (effet de halo) peut conduire le sondé à dire ce qu'on attend de lui...

Limites des sondages

Enquêtes, chiffres, courbes sont publiés quotidiennement depuis le début de la campagne présidentielle. Et le 12 mars, deux sondages publient, pour la première fois,

INSTITUTS DE SONDAGE

Qui sont-ils ? À qui sont-ils ?

À l'exception d'IPSOS, qui reste en majorité la propriété de ses fondateurs, et de Louis-Harris France (LH2) sorti en 2006 du giron de TNS, la plupart des grands instituts appartiennent à des groupes financiers et industriels. Ainsi, le groupe TNS-SOFRES (leader des études par enquêtes sur le marché en France) est détenu à 51 % par FIMALAC (Financière Marc Ladreit de Lacharrière), CSA est une filiale du groupe Bolloré depuis 2006, BVA est détenu par Pébereau, et l'IFOP appartient à 52 % à Laurence Parisot (présidente du MEDEF). L'État possède ses instituts et obtient des données statistiques : l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) et l'Institut national d'études démographiques (INED).

des résultats contradictoires : l'IFOP voit les courbes se croiser, Sarkozy passant en tête alors que TNS-SOFRES relève un écart croissant entre les candidats, Sarkozy toujours second. P. Buisson⁽¹⁾ relativisera cette contradiction : « *Les sondages ne sont que des instantanés qui donnent l'illusion du réel. En peinture, cela s'appelle un trompe-l'œil* ». En effet, l'exercice ne relève pas de la science exacte. Il existe cependant un cadre législatif (loi de 1977) sur le sujet : une commission des sondages, émanation du Conseil d'État, veille sur la légalité des enquêtes et la fiabilité des résultats ; elle s'assure que l'échantillon est représentatif, que le redressement des résultats est garant d'objectivité, que les questions n'influencent pas les réponses... Mais la loi est-elle appliquée au regard du nombre croissant de sondages ? Déjà, H. Blumer, en 1948, et Bourdieu en 1972 avaient émis de vives critiques des sondages⁽²⁾ ; aujourd'hui, A. Garrigou⁽³⁾ plaide pour un encadrement des sondages par l'État, par une commission indépendante composée de scientifiques, tout en mettant en garde contre une « *sondomania* » qui, selon lui, nuit à l'exercice démocratique.

Quand les sondages « font » l'opinion

La démocratie doit pourtant « faire avec » : sondages, enquêtes et ceux qui les interprètent sont des acteurs à part entière de la campagne. Contrairement aux États-Unis, à la Russie ou à l'Italie, les instituts ne sont pas officiellement liés à des partis politiques en France ; pourtant, ils jouent un rôle fort parce que les résultats touchent l'imaginaire des lecteurs, qu'ils influencent le discours des politiques. F. Dabi⁽⁴⁾ insiste sur le fait qu'« *un sondage, même quotidien comme l'IFOP le réalise, n'a pas de vocation prédictive* », mais il faut constater qu'il a malgré tout un impact : pour reprendre une comparaison éculée, la météo annonce le temps qu'il va faire, et les conduites humaines (départ en week-end, ou non) en sont affectées ; ainsi, un candidat crédité de peu de voix sera-t-il moins crédible, moins attractif pour les électeurs. Ni la météo ni le sondage ne « prédisent », mais tous deux influent sur les conduites. Par ailleurs, depuis le 21 avril 2002, de nombreux politologues

insistent sur le fait que la parution des sondages, y compris accompagnée de marges d'erreurs, sert le « vote utile », même si les instituts s'en défendent. Est-ce à dire que le sondage alimente la logique du bipartisme ? Les outils de mesure sont indispensables, et le travail des instituts de sondage nourrit la réflexion de la population, comme celle des politiques. Néanmoins, les citoyens doivent être formés au décryptage des données, et c'est un des enjeux éducatifs de la culture commune : développer l'esprit critique et permettre l'analyse éclairée. Par ailleurs, ces outils méritent d'être contrôlés, encadrés afin de tendre vers une approche la plus scientifique possible ; que penser, par exemple, des sondages rémunérés sur internet ? Les résultats publiés par les sondages doivent être considérés pour ce qu'ils sont, avec recul, afin d'éviter des dérives. J. Stoetzel, déjà, avait tenu des propos alarmistes⁽⁵⁾ : « *Il est possible que les sondages d'opinion publique produisent dans l'avenir des ravages affreux dans les sociétés, mais qu'y pouvons-nous ? (...) Je peux seulement espérer que les hommes seront assez sages pour ne pas pousser jusqu'au bout les conséquences possiblement fâcheuses des techniques scientifiques* ». La vigilance reste de mise. ■

Véronique Ponvert

(1) P. Buisson : conseiller opinion de N. Sarkozy, propos publiés dans *Le Monde* du 14 mars.

(2) H. Blumer : *Public opinion and public opinion polling* et P. Bourdieu : *L'opinion publique n'existe pas*.

(3) A. Garrigou : *L'opinion contre le peuple* in *Le Monde Diplomatique*, octobre 2011 ; *Manuel anti-sondages. La démocratie n'est pas à vendre* (La Ville Brûle). Alain Garrigou, Richard Brousse.

(4) F. Dabi : directeur général adjoint de l'IFOP, propos publiés sur le blog du *Monde* le 14 mars.

(5) Jean Stoetzel, 17 février 1973, cité par Nicolas Jallot, *La Manipulation de l'opinion. Ce sont les sondages qui le disent*, Stock, 2007.



Pour en savoir +

• Sondages en France compile toutes les études faites par les instituts de sondage sur la politique française : www.sondages-en-france.fr

• L'Observatoire des sondages exerce une veille scientifique sur les différentes facettes des sondages : www.observatoire-des-sondages.org

Stéphane Rozès⁽¹⁾

L'US : Pensez-vous que les sondages représentent une réelle approche scientifique ?

Ils permettent une approche technique assez fiable, le terme

« scientifique » étant un niveau vers lequel on essaie de tendre. Les sondages sont une photographie technique des opinions, des conduites à un instant donné ; leur lecture se fait à deux niveaux : dans un cas, ils donnent lieu à analyses et commentaires et à ce titre, ils sont fiables ; dans un autre, ils sont un instrument, un outil qui sera interprété à travers des grilles de lecture diverses ; l'interprétation, malgré des résultats identiques, peut varier d'un sondeur à l'autre.

L'US : Contestez-vous le fait qu'ils ont une influence notable sur les discours politiques ?

L'influence des sondages sur les citoyens est difficilement appréhendable, ce qui explique qu'il y ait inversion des intentions de vote dans les présidentielles. En revanche, ils exercent une double influence sur les politiques : d'abord, dans le débat politique, le sondage devient une arme pour les journalistes ; ensuite, pour les candidats eux-mêmes, ils représentent une source d'informations : à côté des sondages représentatifs, j'ai mené également avec l'aide de sociologues, pour 17 candidats différents durant les trois dernières présidentielles, des études confidentielles qualitatives et quantitatives pour anticiper les dynamiques de campagne ; ces études influencent en effet la façon dont les candidats vont gérer leur campagne.

L'US : « Faire l'opinion », est-ce selon vous honorable, défendable, compatible avec la démocratie ?

C'est une naïveté de croire que les sondages fabriquent l'opinion, la réalité ne se construit pas de manière artificielle. Cela d'ailleurs se vérifie empiriquement, à chaque renversement brutal de l'opinion. Je fais partie de ceux qui pensent que ce sont les peuples qui font l'histoire, que ce sont les Français qui font les présidentielles. Ce ne sont pas les sondages qui influencent les Français, ils ne sont qu'un élément parmi d'autres qui, à l'aide de leur imaginaire, leur permet de se construire l'appropriation de la situation.

(1) Politologue de renom, S. Rozès est enseignant à Sciences-Po et HEC ; directeur général de l'institut CSA pendant 17 ans, il est actuellement à la tête de CAP (Conseils, Analyse et Perspectives), société qu'il a créée en 2009.

L'ACTUALITÉ RÉCENTE MONTRE QUE LES MOBILISATIONS CONTRE LES PLANS D'AUSTÉRITÉ se poursuivent un peu partout en Europe. Ces politiques aggravent dangereusement la situation des pays en difficulté comme la Grèce, l'Espagne et le Portugal. La crise sert de prétexte à la mise en œuvre de politiques antisociales dont les conséquences sont lourdes pour les salariés, les retraités et les chômeurs.

Mobilisations en cours en Europe

Grèce : dégradations, mobilisations



© DR

De nouvelles mesures d'austérité qui enfoncent encore plus le pays dans la crise et provoquent d'énormes dégâts

sociaux : c'est en ces termes que le syndicat enseignant du second degré OLME résume la situation. Après la diminution des salaires et des pensions pour les employés du secteur public, le gouvernement a décidé en février dernier, avec l'adoption d'un deuxième mémorandum, que le salaire minimum national serait réduit de 22 % et de 32 % pour ceux qui entrent sur le marché du travail. Pour ce qui concerne le secteur de l'éducation, en moins de deux ans, les salaires des enseignants ont été réduits de 50 %, ce qui correspond à un salaire de 640 euros net en début de carrière et 1 400 euros après 35 années

d'exercice. La nouvelle échelle salariale mise en place fait à présent explicitement référence à « la performance, la productivité et l'évaluation ». Les mobilisations se poursuivent sous diverses formes : manifestations, rassemblements, occupations de lieux publics. Au cours de la dernière année, plus de 12 grèves avec des manifestations, avec le secteur public comme le privé, ont eu lieu en Grèce. L'heure est toujours à la mobilisation. ■

Odile Cordelier



Ils veulent en finir avec tous les droits sociaux. Grève générale le 29 mars

C'est le slogan sous lequel les deux principales confédérations espagnoles, CCOO (commissions ouvrières) et UGT (union générale des travailleurs), appellent à la cinquième grève générale depuis l'avènement de la démocratie en 1978. À l'origine de ce mouvement, une réforme du marché du travail décidée par le gouvernement conservateur prévoit une sorte d'état d'exception pendant un an, tout bénéfique pour le patronat : licenciement libre et gratuit pour 99 % des entreprises ainsi que arrêt de travail pour maladie considéré comme motif de licenciement. Cependant, de l'aveu même du président du gouvernement, le chômage continuera d'augmenter.



© DR

Cet appel fait suite à la mobilisation de plus de 1,5 million de personnes le 11 mars dernier pour protester contre ces mesures. Même s'il n'est pas touché directement, le secteur de l'éducation ne peut rester isolé du mouvement. Après avoir augmenté le temps de travail, repousser l'âge de départ à la retraite et baissé les salaires des enseignants, le gouvernement continue sa politique de suppressions massives de postes d'enseignants. Il augmente le nombre d'élèves par classe et privatise la gestion immobilière des établissements d'enseignement. Le rejet de cette réforme est tellement fort que la FECCOO (Fédération de l'éducation des CCOO) entend bien poursuivre le mouvement si le gouvernement ne revient pas à la table de négociations. ■

Henri-Jean Nouri

Les syndicats portugais mobilisent pour un changement de politique économique

Ce 22 mars, le Portugal connaissait une nouvelle grève générale à l'appel de la CGTP et à laquelle s'associait la FENPROF, principal syndicat de l'Éducation. Cette journée d'actions et de manifestations faisait suite aux mesures d'austérité imposées par la troïka (FMI, UE et BCE) en échange d'un prêt de 78 milliards d'euros octroyé au Portugal en mai dernier. Pour les grévistes, outre les augmentations de TVA qui amputent le pouvoir d'achat des travailleurs les plus modestes, les nouvelles

réformes facilitant les procédures de licenciement et réduisant les indemnités des salariés ainsi que la suppression de 4 jours fériés à l'automne dernier constituent le recul le plus net dans le domaine social depuis l'instauration de la démocratie en 1974. Dans l'Éducation, le budget est réduit de 1,5 milliard d'euros. La situation matérielle des enseignants continue de se dégrader : fin du treizième mois, gel des salaires et des retraites, augmentation des heures de cours. Les résultats globaux de ces mesures sont connus. Ils

sont les mêmes qu'en Grèce et partout où la Troïka impose ses plans d'austérité : augmentation du chômage (+ de 14 %) et contraction de l'activité suite à la réduction du pouvoir d'achat. C'est pourquoi les syndicats portugais proposent une politique diamétralement opposée qui vise à recréer et redistribuer des richesses par l'augmentation des salaires et des retraites. ■

Henri-Jean Nouri





© DR

SIMION HANCESCU, président de la FSLI, première fédération de l'Éducation, répond aux questions de *L'US*.

La Roumanie dans la tourmente

Comment les enseignants roumains ont-ils réagi aux mesures de baisse des salaires et des pensions ?

La décision de diminuer les pensions de 15 % a été celle du Président Basescu. Mais la Cour constitutionnelle l'a rejetée. Le gouvernement a alors décidé d'augmenter la TVA de 19 à 24 %. Les prix des produits de base (nourriture, gaz, électricité...) ont tous augmenté, alors qu'ils étaient presque au

niveau français. Un enseignant débute sa carrière à 157 euros.

La réduction de 25 % des salaires a été prise par le gouvernement. Cette baisse incluait les congés payés. Des enseignants soutenus par la FSLI ont attaqué le gouvernement en justice. Ils ont gagné sur les congés, et l'État doit les rembourser, mais au cas par cas. Nous en appelons à la Cour européenne de justice.

Quelles sont les conséquences des réductions de budget dans le secteur de l'éducation ?

La loi fait obligation à l'État d'atteindre 6 % du PIB pour les dépenses d'éducation. Le budget 2012 a régressé à 2 %. L'augmentation des effectifs par classe atteint quarante élèves, alors que la loi prévoit vingt en préscolaire et vingt-cinq ailleurs. Des écoles rurales sont fermées, sans ramassage scolaire ; des travaux de sécurité des bâtiments sont arrêtés. Les commissions de révision des programmes sont suspendues.

Quelles actions la FSLI mène-t-elle dans cette période ?

La tourmente n'est pas seulement économique. En février, le pays a subi de terribles tempêtes de neige. Des villages entiers ont été ensevelis sous la neige ; quatre-vingt personnes sont mortes. Le syndicat a été solidaire avec les sinistrés : collecte et distribution de vivres et de couverture, aide au déblaiement des maisons.

L'action se poursuit dans la rue. Après les manifestations du mois de février qui ont amené le Premier ministre à la démission, la FSLI manifeste tous les soirs Place de l'Université à Bucarest, de 21 heures à 23 heures. Avec les autres syndicats de l'éducation, les confédérations, les étudiants et la société civile, elle exige une autre politique. ■

Propos recueillis et traduits par Jean-Marie Maillard



© DR

TUNISIE

Solidarité avec le SGES et l'UGTT

Fin février le SNES a répondu positivement à une invitation du SGES, syndicat unique de l'enseignement secondaire affilié à l'UGTT (Union générale des travailleurs tunisiens). Ce syndicat a été un des vecteurs des luttes à Gafsa puis à Sidi Bousid. Il a doublé ses effectifs (environ 70 000 adhérents, à savoir 90 % des professeurs tunisiens). La conférence, ouverte à des publics divers, a essentiellement porté sur le bilan de la situation de l'éducation publique en Tunisie et sur les propositions à construire pour une école démocratique. Elle a été organisée pour répondre à l'urgence de la situation : attaques par des groupuscules salafistes de locaux de l'UGTT, irruption dans des établissements scolaires publics (trois établissements en partie brûlés), tentatives pour compromettre l'année scolaire en entravant le bon déroulement des examens, provocations dans les universités, le tout instaurant un climat de peur, surtout vis-à-vis des femmes et des jeunes filles ne portant pas le voile, les forces de l'ordre faisant preuve d'une passivité suspecte. Dans cette cacophonie, les agents des institutions publiques et les forces progressistes, visés au premier chef, sont voués à se rassembler pour résister à ces agressions et faire avancer leurs orientations démocratiques. L'UGTT, qui a dépassé le million d'adhérents, représente à présent la colonne vertébrale de ce combat. Quant à l'école publique, elle est déchirée par des inégalités criantes, entre des établissements « pilotes » riches en moyens et les autres établissements, quasi sinistrés. La répartition des moyens obéissait jusque-là à une discrimination négative, les moyens servant à la reproduction des élites. Le taux de scolarisation a baissé, les cours particuliers se multiplient. Le secteur privé, quant à lui, devient tentaculaire. La loi d'orientation fait vivre l'école privée sur le dos de l'État et grâce aux subventions des institutions internationales (Banque mondiale, Fonds monétaire international). Le gouvernement provisoire a prévu la mise en place d'une commission d'élaboration



© Didier BONNIEU/La photothèque.org

d'une réforme de l'école publique, à laquelle le SGES participera. Le SNES a réitéré son soutien plein et entier au SGES et à l'UGTT dans leur lutte déterminée en faveur de l'école publique gratuite et de qualité, et dans leur volonté de rassembler les forces vives pour faire avancer la démocratie en Tunisie. ■ **Dominique Giannotti**

À LIRE

► BARBARIE ORDINAIRE



Fait divers, et pourtant, rien d'ordinaire : en 2006, un enlèvement, une séquestration et enfin un crime défraient la chronique. Une bande de jeunes de Bagneux, sous le joug d'un caïd sans loi, sans morale et sans limites, organise un gros coup : enlèvement et demande de rançon d'un jeune homme juif... L'affaire tourne mal, la victime périt après des semaines de sévices. Les « barbares », c'est le nom que les médias ont donné à ces jeunes, qui sont prêts à tout pour l'argent, prêts à la torture, jusqu'à la mort. À travers un récit qui entremêle enquêtes de terrain, dépositions, audiences de procès et surtout dialogues entre les jeunes eux-mêmes, Morgan Sportès nous livre, à l'état brut, sans jugement, sans commentaires, la construction de cette démesure collective, et au passage, interroge nos croyances et nos convictions. Au fil du livre, le lecteur découvre un monde qui lui est inconnu, mais d'une inquiétante familiarité. Ces jeunes sont humains, ils évoluent dans des familles souvent structurées et qui ont un emploi, ils adhèrent au crime avec crédulité, sans vouloir faire de mal... La thèse du crime raciste n'est même pas évidente. Pièces d'un tout, chacun a joué son rôle, mais aucun d'eux n'a compris réellement la barbarie qui était en train de s'accomplir.

Vingt ans après *L'appât*, Sportès signe à nouveau un ouvrage terrifiant, un récit brillant, un éclairage sur le vide moral et le chaos présents dans notre société.

Véronique Ponvert

• *Tout, tout de suite*. Morgan Sportès, Fayard.

► MÉMOIRES BOUFFONNES



Comment raconter cette guerre civile qui divise encore l'Espagne ? Mendoza a choisi le ton de la farce pour évoquer le Madrid de 1936, juste avant la guerre, dans *Bataille des chats*, une bataille entre Madridlènes. Un expert de Velázquez, un Anglais, Anthony Whitelands, arrive à Madrid pour expertiser un tableau chez un noble qui fomenté des complots avec la Phalange – il a élevé le fils de Primo de Rivera – et les militaires. Un Anglais forcément sûr de son fait et de sa position ne comprend rien à ce monde. La position britannique est toujours la même : lutter prioritairement contre les bolcheviques et essayer d'être au mieux avec les fascistes, les militaires et les républicains. Un jeu dangereux. Qui peut facilement tourner à la dérision. Une manière de revisiter cette histoire et de faire œuvre de mémoire.

Nicolas Bénétiès

• *Bataille de chats. Madrid 1936*. Eduardo Mendoza, Seuil, 391 p.

UN CHRONIQUEUR IMPITOYABLE : JAMES LEE BURKE

Incontournable

Par facilité, les critiques classent James Lee Burke du côté du polar. Il faudrait le mettre quelque part entre le roman noir et John Steinbeck ou d'autres grands écrivains du Sud des États-Unis. Il a construit une pléiade de personnages qui doivent autant à Faulkner et ses « Snopes » – cette famille faisait peur à son créateur – qu'à Dashiell Hammett ou Raymond Chandler, les créateurs du « polar ». Il s'est fait



aussi le chroniqueur de la Nouvelle-Orléans. Passent les tornades qui affectent cette contrée – dont Katrina en 2005 –, le racisme, les castes, les classes sociales qui s'affrontent. Son « détective privé », Dave Robicheaux est un double de lui-même et un personnage à part entière qui nous donne l'impression de vivre sa vie. *Swan Peak* se déroule dans l'ouest du Montana. Dave, Molly et Clete – sorte de fantôme amical – ont fui les conséquences de Katrina pour se refaire une santé. Le passé exerce tous ses effets, de ce passé dont il n'est pas possible de faire

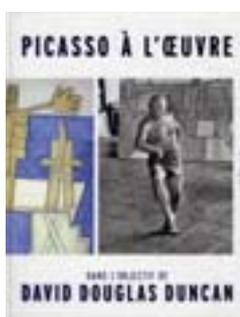
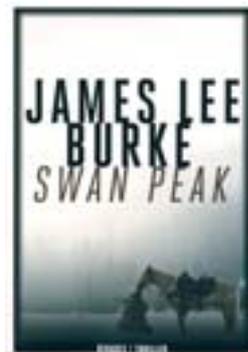
table rase. Plusieurs histoires s'entrecroisent, plusieurs destins se donnent rendez-vous dans cette Amérique profonde qui voudrait s'enrichir toujours plus tout en donnant toute sa place à la

vengeance et aux crimes sadiques. En contrepoint, une timide histoire d'amour ne peut pas faire oublier la noirceur de ce monde. James Lee Burke donne à entrevoir un système qui broie les individus, qui gangrène toutes les relations sociales. Pour appréhender les États-Unis, la place des blues, du jazz, il faut suivre ce guide absolument irremplaçable.

En poche, Rivages réédite « L'emblème du croisé », une nouvelle exploration dans le passé pour comprendre le présent et juste avant Katrina. Une visite à la Nouvelle-Orléans s'impose de nouveau. ■

Nicolas Bénétiès.

• *Swan Peak*, James Lee Burke, Rivages/Thriller ; *L'emblème du croisé*, Rivages/Noir.



La danse d'un génie

Une exposition de photos sur Picasso ? Idée étrange qui a traversé les responsables du musée d'art et d'industrie de Roubaix. Un point de vue inédit parce qu'il s'agit du photographe David Douglas Duncan qui, à partir de 1956, est entré dans l'intimité du peintre. Se découvre un Picasso au quotidien, dans son atelier créant ses réalisations dans une ambiance qui semble euphorique. Il s'agit d'un dialogue entre deux artistes et deux formes d'expressions artistiques. Duncan sait aussi faire pénétrer le voyeur que nous sommes dans cette architecture baroque qui est celle de la Californie. Plusieurs types de langages cohabitent dans une frénésie qui est celle de l'imagination et de l'invention. ■ **N. B.**

• *Picasso à l'œuvre. Dans l'objectif de David Douglas Duncan*, Gallimard. Exposition jusqu'au 20/05, Roubaix, La Piscine.

Le coin du polar

Spécial Westlake (1933-2008)

Pour des raisons indéterminées – et pourquoi trouver une raison ? – les éditions Rivages ont décidé de rendre un hommage vivant au talent de Donald Westlake et à ses différentes existences. D'abord par le biais d'un inédit, *Mémoire morte*, une histoire sans résolution de l'énigme mais qui semble une sorte de métaphore de notre temps. La perte de mémoire sans fin est une des données de ce début du XXI^e siècle. L'acteur, Paul Edwin Cole, a été victime d'un choc traumatique – un grand coup sur la tête – qui lui a fait perdre, au-delà de la mémoire, son identité. Un jeune homme de 26 ans, sûr de lui, de son art, laisse la place à un homme hésitant ne sachant plus dans quel monde il vit. Entre les lignes, on devine le scandale, les raisons pour lesquelles il se fait chasser de cette Ville. Ce roman



noir raconte les tribulations de cet homme dans lequel cohabite l'ancien et le nouveau incapable de rassembler les bribes de sa vie. Avec la même anxiété que le personnage, le lecteur tourne les pages pour chercher une solution. Elle n'existe pas. Même si, vraisemblablement, le roman est inachevé, la résolution n'est pas de ce monde. Tucker Coe fut un des pseudonymes utilisés par Westlake pour conter les aventures d'un ancien flic neurasthénique, Mitch Tobin. *Innocence perdue* ressort bien de cet avant-Mai 68 qui voit les ados se chercher des raisons de vivre face au monde des adultes et à une police qui voit d'un mauvais œil se développer cette radicalisation contre la guerre du Viêt-Nam. Ces jeunes gens et jeunes filles découvrent le monde tel qu'il est. Pas beau

à voir. Une traduction revue donne une coloration plus actuelle à cette histoire qui pourrait être d'un autre monde. Elle conserve une sorte d'actualité grâce à cette manière de mettre en scène des situations.

Richard Stark, fut une autre identité pour son professionnel du crime, Parker, seulement, sans prénom. *Demandez au perroquet* – un vrai personnage l'animal – part d'une rencontre improbable entre le pro poursuivi, comme à chaque fois par la police, et un amateur qui se pense en pro, mais il ne sait pas avec qui il fait affaire. Le résultat sera une nouvelle catastrophe. Un style alerte, des situations à la limite de la bouffonnerie pour dénoncer les travers de notre monde. Parker est un personnage attachant qui pourrait être le père de Dexter en bien plus cruel pour tous les bien-pensants. ■ **Nicolas Bénétiès**

• *Mémoire morte*, D. Westlake, Rivages/Thriller ; *Innocence perdue*, Rivages/Noir ; *Demandez au perroquet*, Richard Stark, Rivages/Thriller.

QU'EST-CE QUE LA CULTURE ?

Hériter d'une tradition

Difficile d'envisager l'homme sans la culture. Mais l'existence de pensées et de pratiques transmises exclusivement de génération en génération n'explique pas à elle seule la diversité des modes de vie. Pourquoi l'identité des besoins n'a-t-elle pas fini par produire une identité culturelle universelle, que seule viendrait moduler la pluralité des environnements ? Pourquoi les Dogons et les Hottentots ? Si la seule nécessité de vivre au mieux dictait la perpétuation et la diffusion de la culture, l'humanité aurait fini par devenir homogène. Notre conception de la culture est pétrie d'idées reçues. La transmission culturelle n'a rien d'automatique. Elle n'est pas, comme celle de l'œuf dur, « une recette à peu près impossible à rater ». Elle n'a pas non plus la simplicité qu'on lui prête : une culture est un ensemble complexe de traditions, dont un individu ne s'approprie qu'une partie au fil d'une « sélection capricieuse ». Ces traditions elles-mêmes possèdent une dynamique propre, dont Olivier Morin analyse ici les mécanismes. Ainsi, dans la plupart des cas, une tradition ne devra pas son maintien dans le temps à la fidélité de ceux à qui elle est exposée, mais à la répétition de sa transmission, à la multiplicité de ses porteurs et à la possibilité d'être reconstruite, actions d'autant plus probables que seront plus nombreux et mieux organisés les contacts entre les individus. Sans quoi la tradition devient fragile. Le renouvellement des générations lui fait également obstacle. Dans les deux cas, c'est alors l'intérêt de la tradition qui sera essentiel à sa survie. On le voit dans la transmission des traditions enfantines : comptines, devinettes ou jeu de billes doivent leur perpétuation à l'attrait qu'ils suscitent chez leurs destinataires, qui forment à leur

tour des successeurs avant de quitter rapidement les joies de la cour d'école. Enfin, au moment de brosser une hypothèse sur l'apparition de la transmission culturelle dans l'histoire de l'humanité (elle s'en serait donc passée à ses débuts), Morin s'essaie à la philosophie de grand style : à ses yeux l'homme n'est pas un animal fatalement culturel. Il s'agit donc d'envisager à nouveau la part de nature en lui. Ainsi, ce qui fait notre penchant pour les aliments gras, ce n'est pas seulement la culture, mais une tendance naturelle exacerbée par une culture qui caricature nos dispositions plus qu'elle ne les crée, et nous rend « plus proches de ce portrait-robot d'*homo sapiens* que nous ne l'aurions été sans elle ». Dans un livre certes difficile, c'est avec une jubilation communicative que Morin analyse des exemples qui sont autant de moments littéraires, articulés à une pensée aussi rigoureuse que pluridisciplinaire. Le sifflement d'une passante devient l'occasion de comprendre comment fonctionne notre aptitude à reconstruire les fragments d'une tradition lacunaire ; *E.T.* de Spielberg fournit un moyen d'approcher les spécificités de la communication humaine ; Morin lui-même, penché à sa fenêtre, décrit un instantané de culture imprimé sur un pan de ville. Il suffit donc d'ouvrir les yeux pour voir des millions d'êtres humains. Mais c'est moi qui l'aurai choisi. ■

Matthieu Niango

• *Comment les traditions naissent et meurent*, Olivier Morin, Odile Jacob.



NOS COLLÈGUES PUBLIENT

► AFRIQUE ET NUCLÉAIRE

Areva, entreprise symbolique du nucléaire français, créée en 2001, est le résultat de la fusion de la Cogema (détenue à 100 % par le CEA) et de Framatome, constructeur de centrales. Ce fut une forme de privatisation. Cette industrie dépend de la production d'uranium qui se trouve en Afrique particulièrement au Niger, ancienne colonie française, participant de la Françafrique. Raphaël Granvaud livre une analyse argumentée de la relation entre le nucléaire civil et militaire et les rapports existants entre l'État, Areva et les coups d'État en Afrique. Une manière de faire éclater le mythe de l'indépendance énergétique de la France. **N. B.**

• *Areva en Afrique. La face cachée du nucléaire français*, R. Granvaud, Argone.

► FORMATAGE DU MONDE ÉDUCATIF

La *novlangue* des nouveaux maîtres de l'école libérale cache des réalités catastrophiques pour le système éducatif. Une nouvelle école capitaliste est en train de naître. Ce langage peut faire rire. Il ne faut pas hésiter. Francis Vergne s'y emploie par l'intermédiaire d'une entrée qui tient autant d'un dictionnaire que d'un inventaire à la Pinvert. Même le raton laveur à droit de cité. À la fin de ce lexique apparaît nettement la volonté de déstructurer et de privatiser le service public d'éducation. Une lecture roborative et nécessaire. **N. B.**

• *Mots et maux de l'école. Petit lexique impertinent et critique*, F. Vergne, Armand Colin.

► RECHERCHE RACINES

Vincent Silveira poursuit sa saga. *Sara, le médecin troubadour* prend la suite de *Quand le Tige s'arrêtait à Tolède* pour raconter, sur le mode du roman picaresque, les aventures de Sara la pucelle. Il voudrait ainsi forger des racines à la fois réelles et imaginaires, retrouvant sur sa route le Talmud, la tradition juive et Cervantès. La poésie de ce temps, 1369, joue aussi un rôle dans une traduction que l'auteur propose. De quoi aussi découvrir une partie de notre tradition.

• *Sara, le médecin troubadour*, V. Silveira, L'Harmattan.



Le coin de la BD

Guy Delisle, dessinateur sans frontière

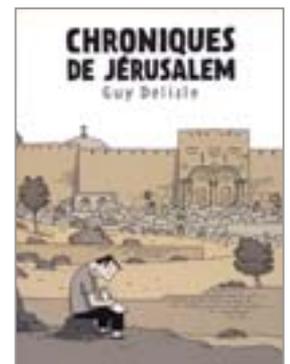
La Bande Dessinée s'est orientée depuis quelques années vers le récit reportage. En 2001, *Rural !* d'Étienne Davodeau impose un docu-BD sur trois jeunes agriculteurs du Maine-et-Loire dont l'exploitation est en attente du label bio. Depuis 2008, la revue *XXI*, diffusée essentiellement en librairie, propose dans chacun de ses numéros un dossier en bande dessinée. En 2010, l'américain Joe Sacco publie *Gaza 1956*, enquête-choc sur les crimes de guerre perpétrés par une armée d'occupation. En janvier dernier, le festival d'Angoulême a récompensé un des fleurons du genre, les *Chroniques de Jérusalem* de Guy Delisle. Auteur de trois romans graphiques sur l'Asie, *Shenzen*, *Pyongyang* et *Chroniques Birmanes*, ce Franco-Québécois de 45 ans s'impose comme une des voix marquantes de la BD francophone. Comme dans son précédent périple, il suit sa compagne, envoyée en mission pour MSF dans le quartier arabe de Jérusalem. Sur place, il partage son temps entre ses deux enfants en bas âge et ses carnets de croquis. Immergé dans la vie quotidienne, Guy Delisle pose sur les choses un regard de Candide assumé. À l'inverse de Joe Sacco, il ne livre pas d'enquête destinée à nous éclairer sur les origines du conflit. C'est la vie à Jérusalem-Est à travers le point de vue d'un dessinateur père au foyer. Chaque élément du quotidien renvoie au conflit israélo-pales-

tinien : les embouteillages au check-point pour accompagner son fils à l'école, le zoo chrétien et son arche de Noé, la détresse de la nou-nou palestinienne menacée d'expulsion par les colons. Du 27 décembre au 17 janvier, a lieu l'opération « Plomb durci », pilonnage intensif de la bande de Gaza par l'armée israélienne. « *Les rues sont calmes*, écrit-il, *l'ambiance est curieuse. Quand on pense qu'à 1 h 30 de voiture d'ici on bombarde des gens avec des avions de chasse...* ».

Le narrateur se peint comme un tout un chacun, modeste, plein d'humour et d'autodérision. Le récit est maîtrisé, le dessin simple avec peu de couleurs. L'ambiance est celle des carnets de croquis qui ont servi de matériau au livre réalisé au retour en France. Les nuances de gris et de beige évoquent le désert, la couleur de la pierre de Jérusalem Est. Entre autobiographie, récit de voyage et reportage, les *Chroniques de Jérusalem* empruntent une voie médiane. La subjectivité de ce témoignage rompt avec la vision traditionnelle d'une information objective. Cette approche sensible de l'actualité nous ouvre à la compréhension d'un inextricable conflit. ■

Stéphanie Marco

• *Chroniques de Jérusalem*, Guy Delisle, Delcourt, 334 p.





LA VIDA ÚTIL, UN FILM DE FEDERICO VEIROJ (URUGUAY-ESPAGNE)

Du cinéma au cinéma

Jorge travaille depuis 25 ans à la cinémathèque uruguayenne. Il est célibataire, vit toujours chez ses parents et le cinéma occupe toute sa vie. Quand la cinémathèque confrontée à des restrictions financières menace ses activités, Jorge doit reconsidérer sa vie. Sa passion pour le cinéma viendra-t-elle à son secours ? *La vida útil* est un film qui ne ressemble à rien qu'on ait pu voir sur un écran depuis longtemps. Tourné en noir et blanc et format carré, il a toutes les caractéristiques

d'un film des années 50 et pourtant, il est d'une modernité étonnante et son personnage principal, sorte de rond-de-cuir aveugle à tout ce qui n'est pas cinéma, va renaître de lui-même et de sa passion. L'audace toute en discrétion du réalisateur n'aura d'égale que celle de son personnage pas plus Jacques Tati que Buster Keaton car il ne ressemble qu'à lui-même. Pour tous ceux qui aiment le cinéma et les vraies découvertes dans ce domaine. ■

Francis Dubois

DE MÉMOIRE D'OUVRIERS, UN FILM DE GILLES PERRET

De déstructuration en déstructurations

Malgré les suppressions d'emploi massives dans l'industrie ces dernières années, la population active française compte encore six millions d'ouvriers soit 23 % des actifs. La disparition de cette catégorie sociale n'est que médiatique : elle n'occupe que 2 % de cet espace. Pour faire entendre « la parole ouvrière au cœur de la présidentielle » de nombreux débats sont organisés, en partenariat avec l'*Humanité*, *Politis* et *Mediapart*, par l'intermédiaire du dernier film de Gilles Perret, *De mémoire d'ouvriers*, déjà auteur d'une quinzaine d'autres documentaires dont le célèbre *Walter, retour en résistance*. Ce film permet d'éclairer simultanément la grande histoire sociale à partir de l'histoire locale de la vallée de la Maurienne et la

situation d'aujourd'hui en associant paroles et images d'hier et de maintenant. La déstructuration des industries s'accompagne d'un éclatement des collectifs de travail et de résistance. La classe ouvrière se transforme sous les coups de boutoir des intérêts capitalistes financiers. ■

Philippe Laville

• Possibilité de le faire programmer en organisant un débat dans votre ville. Contactez cpfilm.distribution@gmail.com, voir <http://dememoiresdouvriers.com> et notre présentation sur www.snes.edu/-Culture-.html



Films conseillés : CRITIQUES SUR LE SITE WWW.SNES.EDU



© BR

Entretien avec CESARE CAPITANI, COMÉDIEN, AUTEUR ET METTEUR EN SCÈNE

Un pied en France et un en Italie

Cesare Capitani joue actuellement *Moi, Caravage*, une pièce saluée par la critique, qu'il a adaptée du roman *La course à l'abîme* de Dominique Fernandez. Il a joué en Italie et en France, au théâtre et au cinéma.

L'US Mag : Avoir travaillé dans les deux pays vous permet un regard sur chacun d'eux. Que pouvez-vous en dire ?

L'essentiel de ma formation s'est fait en Italie à l'École du Piccolo Teatro de Milan, créée par Giorgio Strehler. Des rencontres m'ont ensuite conduit en France et depuis douze ans c'est surtout là que je travaille. Même si la situation devient actuellement plus difficile, il y a en France beaucoup plus de respect pour les artistes. En Italie lorsqu'on dit qu'on est comédien, on vous dit « oui, mais pour vivre tu fais quoi ? ». Pour une majorité d'Italiens, être comédien ce n'est pas un métier : il n'y a ni statut d'intermittent pour les comédiens ni indemnités de chômage. Le résultat est que depuis dix ans beaucoup de compagnies ont disparu. Ces dix-huit dernières années ont été épouvantables pour la culture. Il n'y a plus que la télévision, où les jeux

et les talk-shows occupent tout l'espace. Antonio Tabucchi a dit que ce qui est grave en Italie, c'est que Berlusconi a changé le goût des gens. On est allé vers plus de vulgarité, la médiocrité règne. Moi, j'adore le cinéma : quand je suis arrivé en France, j'allais sans cesse au cinéma pour découvrir la voix de Bette Davis ou de Humphrey Bogart. À Milan, ma ville natale, il n'y a qu'une salle où l'on peut voir des films en version originale et pas tous les jours ! Je suis toujours fasciné de voir les files d'attente pour les sorties de films le mercredi, à Paris ! À Rome ou à Milan les gens vont au théâtre plutôt pour s'amuser, oublier la réalité. En France aussi il y a ça, mais pas que ça.

L'US Mag : Parlez-nous un peu de votre travail sur *Moi, Caravage*.

En 2007, je souhaitais jouer un monologue. Le peintre Caravage m'intéressait mais les livres que je lisais s'intéressaient surtout à son art et peu au personnage. En commençant à écrire sur le personnage, j'ai découvert le roman de Dominique Fernandez. Je l'ai rencontré et il m'a encouragé à adapter, à couper, à ne pas hésiter à changer des narrations en dialogues.

Le projet a pris forme et dès le départ j'ai eu l'idée d'une femme à mes côtés, même si un homme eut

été plus logique, par exemple Mario, l'amant de Caravage. Ainsi d'un côté il y a Caravage, dur et violent, de l'autre une femme qui offre un modèle plus doux, plus arrondi. Je voulais aussi du chant et la voix féminine m'émeut plus que la voix masculine. La musique est très présente dans le roman. Caravage c'est l'époque de Monteverdi, de la naissance de l'Opéra et il y a souvent dans ses tableaux des instruments de musique et des partitions. Je voulais une actrice qui sache chanter à cappella et je voulais aussi que la transition entre voix parlée et voix chantée soit fluide. Laetitia Favart y réussit parfaitement. Caravage a dit que la lumière est un personnage de ses tableaux. Nous avons donc utilisé sur scène des boîtes noires et des bougies. En les déplaçant, la lumière sculpte nos corps et souligne les ombres de nos visages. On recrée ainsi le clair-obscur.

L'US Mag : Quels sont vos projets ?

Je travaille sur un spectacle, qui sera joué en parallèle avec *Moi, Caravage*. Le titre provisoire est *Médinitali*, c'est un one-man-show qui évoque, entre autre, les clichés qu'ont les Français sur les Italiens et vice-versa, leurs points communs et leurs différences. Bien sûr, c'est un peu autobiographique ! ■

Propos recueillis par Micheline Rousselet



Entretien avec **MARIANNE LANAVÈRE**, directrice de La Galerie, Centre d'art contemporain de Noisy-le-Sec (93)

Ouvertures à l'art contemporain

La Galerie est un centre d'art contemporain, appellation qui concerne les structures de production et de médiation d'art conventionnées avec le ministère de la Culture. C'est un équipement géré en régie directe par la ville de Noisy-le-Sec, mais son rayonnement est aussi départemental, régional, national et international. Créée en 1999, elle est cofinancée par la ville, le département de la Seine-Saint-Denis, la Région Île-de-France et l'État.

L'US Mag : Quels sont les statuts et les missions des centres d'art ?
Pour la plupart associatifs, les premiers centres d'art sont nés d'initiatives individuelles dans les années 70 à Bordeaux, Dijon, Villeurbanne, Meymac... D'autres ont ensuite été créés par des collectivités locales : le Grand Café de Saint-Nazaire est municipal, le CRAC de Languedoc-Roussillon est régional, le Domaine de Chamarande dépend du département de l'Essonne. En France leur développement est récent, alors qu'en Allemagne ils existent depuis la fin du XVIII^e siècle ! Afin de constituer une force de propositions face aux autorités, 49 centres d'art sont fédérés par la DCA, association française de développement des centres d'art. C'est par ce biais qu'ils ont négocié, en mars 2011, une circulaire définissant les conditions du conventionnement avec le ministère de la Culture : missions, recrutement des directeurs, évaluation, financements. Ce sont des lieux de production d'œuvres. Ils travaillent donc essentiellement avec des artistes vivants, souvent jeunes, qui créent pour le lieu. Certains offrent des résidences : nous accueillons actuellement l'artiste Pauline Curnier-Jardin. Les centres doivent par ailleurs être novateurs dans l'action culturelle, en direction du grand public, et éducative, en direction des publics scolaires.

L'US Mag : Les directeurs subissent-ils des pressions quant à leur programmation et à leur politique ?

En fait, lorsque le financement provient de plusieurs sources, les rapports de force entre les partenaires s'équilibrent. Mais surtout, le mode de recrutement des directeurs garantit leur indépendance : ils sont choisis à partir d'un projet artistique et culturel, défendu devant un jury constitué de représentants des collectivités locales et du ministère, mais aussi d'artistes et d'autres directeurs. Une fois le projet choisi, le directeur a carte blanche pour le mettre en œuvre pendant les trois ou cinq ans de son mandat. Ils rendent des comptes devant leur CA (ou leur comité de suivi, pour un centre municipal comme La Galerie) une à deux fois par an, mais surtout, ils sont évalués par des inspecteurs à la création, dépendant du ministère. Ces inspections durent plusieurs semaines et passent en revue tous les aspects du fonctionnement du centre.

L'US Mag : Quel est le public d'un centre d'art comme La Galerie ?
Parmi les visiteurs individuels, 70 % sont des habitants de la ville. Ils n'étaient que 40 % il y a six ans. Cette augmentation, associée à celle du nombre de visiteurs (de 7 000 par an en 2006 à 11 000 actuellement) est le fruit d'une stratégie de partenariats avec les centres sociaux de la ville

(foyers, CMP, maisons de retraites, CCAS, centres aérés...). Les gens viennent dans ce cadre, puis en parlent autour d'eux, et cela fait tache d'huile. Par exemple, des parents déposent leurs enfants aux ateliers organisés le samedi après-midi, puis ils finissent par s'intéresser aux expositions en cours. L'accès au centre est gratuit. Un médiateur est présent pour aider à comprendre les œuvres.



Exposition en cours : Pauline Curnier-Jardin

L'US Mag : Quel travail faites-vous avec le public scolaire ?

Les écoles viennent dans le cadre d'un partenariat. Pour les collégiens, le département de la Seine-Saint-Denis a mis en place « la culture et l'art au collège » (40 heures d'intervention d'artiste, avec visites d'expositions et restitution) et *in situ* (40 jours de résidence d'artiste dans le collège). On accueille aussi des classes sur des séquences de 2 h 30, ou mieux, de deux fois 1 h 30. Ce sont surtout les professeurs de lettres, d'histoire, ou d'EPS (lien avec le corps, avec la performance) qui sont demandeurs, peu les profs d'arts plastiques, sans doute trop contraints par leur programme. Les lycéens viennent peu, mais le centre est structure-relais entre les lycées et le FRAC (Fonds régional d'art contemporain) pour organiser des expositions à l'intérieur des établissements. Nous travaillons de façon plus approfondie avec des structures comme les modules-relais ou les UPI. Et nous avons un projet avec le LP de Noisy, pour lequel nous organisons des visites autour des aspects techniques : transport, accrochage, éclairage, montage.

L'US Mag : Voyez-vous une évolution du public vis-à-vis de l'art contemporain ?

Oui, c'est en train de changer, le public a moins d'appréhension. En Île-de-France, des centres d'arts, des écoles d'art (Ensba, Cergy), des galeries municipales, des fondations et même des musées (Mac Val) se sont regroupés dans une association, TRAM, qui organise des « taxis-tram » certains samedis : les participants visitent de deux à trois expositions pour 6 euros, en car ou à pied, ils rencontrent des artistes, des directeurs de centres, des critiques. Cela contribue à rendre l'art contemporain plus accessible, de même que le travail des centres en direction du public local. La France reste cependant en retard vis-à-vis de pays comme le Royaume-Uni, l'Allemagne ou les États-Unis : l'éducation artistique à l'école est insuffisante, le pays manque de collectionneurs, et le public reste trop passif. Le développement des Associations d'amis peut aider à rendre le public et la société plus actifs. ■

Propos recueillis par Sylvie Chardon

• La Galerie : 1, rue Jean-Jaurès, 93130 Noisy-le-Sec, tél. : 01 49 42 67 17, lagalerie@noisysec.fr. TRAM : www.tram-idf.fr. DCA : www.dca-art.com

EXPOSITIONS

Un patrimoine oublié

Il est temps de redécouvrir des artistes laissés dans l'ombre. Les femmes font partie de ce continent. Du coup, une partie de notre héritage culturel est oubliée. Artemisia Gentileschi a été redécouverte par Alexandra Lapière qui lui a consacré un récit en 1998. Sortie de l'oubli, elle fait l'objet d'une exposition au musée Maillol permettant de reconnaître sa modernité. Elle a su, en une période qui l'interdisait, peindre des nus en prenant pour modèle son propre corps. Elle aurait dit, je vais vous montrer « ce qu'une femme sait faire » ! ■

• Artemisia Gentileschi, Alexandra Lapière, Découvertes/Gallimard. Exposition jusqu'au 15/07, catalogue « Pouvoir, gloire et passions d'une femme peintre », Gallimard.



Degas à nu

Le musée d'Orsay propose une rétrospective Degas à travers l'évolution de sa conception de la représentation du nu. C'est la première grande tentative depuis 1988. Une manière de rendre compte du travail du peintre qui commence par copier les classiques pour découvrir une nouvelle façon de faire voir les mouvements du corps. Il passera au naturalisme représentant les femmes dans leur quotidien pour terminer par des recherches plastiques pour trouver une liberté formelle radicale dont la modernité influencera Picasso et les jeunes artistes du début du XX^e siècle. ■ N. Bénéès

• Les nus de Degas, Xavier Rey, Découvertes/Gallimard. Exposition jusqu'au 1/07.

L'ACTUALITÉ CULTURELLE :

www.snes.edu

Chaque semaine, de nouveaux prolongements aux pages culture de ce magazine à découvrir sur www.snes.edu/Culture.html parmi les 11 rubriques, au sein de l'actualité cinématographique, théâtrale, chorégraphique, musicale... de débats et conférences, expositions, luttes et entretiens avec des auteurs et artistes, d'informations de collègues créateurs... et, en permanence le partenariat « Réduc'SNES » avec la centaine de théâtres et festivals faisant bénéficier les syndiqués d'un tarif réduit. Ph. L.



Coïn du polar, CD jazz
SUR LE SITE WWW.SNES.EDU

Ont participé : Nicolas Bénéès, Carole Condat, Francis Dubois, Philippe Laville, Matthieu Niango, Micheline Rousslet

DANS UN PREMIER DOSSIER « LES RÉSEAUX SOCIAUX OUTILS PÉDAGOGIQUES ? » en décembre dernier, nous écrivions : « Les enseignants semblent d'ailleurs pratiquer davantage Twitter que Facebook en classe... Ils n'y voient pas les mêmes dérives potentielles que sur Facebook (quand votre élève devient votre ami, tout devient possible aussi) ». Chose promise, chose due, notre deuxième dossier sur les réseaux sociaux est donc consacré à Twitter dont les possibilités d'utilisations pédagogiques semblent encore un peu méconnues. Avec notre veille printanière découvrez une nouvelle rubrique consacrée à un ouvrage qui a retenu notre attention.

Les réseaux sociaux : des outils pédagogiques ?

Twitter, what else?



Concrètement, comment ça marche?

Très simplement, mais si : « Sur Twitter, vous tweetez des tweets

que vous partagez avec vos followers afin d'être followé et retweeté... » (<http://play-mod.rochmedia.com/comment-fonctionne-twitter>).

Euh... essayons d'être plus clairs : Twitter est basé sur un système de « suiveurs » et de « suivis ». Les « suivis » sont les internautes qui diffusent des informations brèves (140 caractères maximum), mentionnant la plupart du temps l'adresse d'un lien où les données sont détaillées. Les « suiveurs » sont ceux qui effectuent tout simplement une veille documentaire sur certains sujets ciblés au préalable, et décident donc de « suivre » les informations diffusées sur certains sites. Les « suiveurs » peuvent ne pas être « suivis », et choisir de ne pas diffuser eux-mêmes de tweets. Les échanges n'impliquent pas de réciprocité, contrairement à Facebook.

Petite devinette : sur Twitter je suis les Tweets d'ActuaLitté, Scéren-Crdp du Centre, Adapt Éditions, Savoirs CDI, Café pédagogique, Docs pour docs, Documentation Rouen... Mais quel est donc mon métier ??? Quel mystère et quel suspense...

Twitter vous permet de gagner un temps considérable lorsque l'on souhaite se tenir informé rapidement de l'actualité de son secteur d'activité ou de ses hobbies, sans devoir passer des heures à suivre les listes de diffusion. Le moteur de recherche intégré permet de s'abonner aux sujets qui nous intéressent.

Twitter à l'école, est-ce vraiment intéressant?

De nombreux collègues ont tenté depuis plusieurs années des expériences d'utilisations pédagogiques de Twitter, certaines apparemment

CULTURE NUMÉRIQUE

La formation aux cultures numériques : une nouvelle pédagogie pour une culture de l'information à l'heure du numérique par Olivier Le Deuff. Suffit-il de faire partie de la génération des « digital natives » pour maîtriser de façon innée la gestion de l'information et les outils numériques ? Dans cet essai, fruit de ses travaux ces dernières années, O. Le Deuff réfute cette fausse évidence. Il propose des pistes pour adapter les programmes éducatifs, les méthodes et les lieux de formation, pour que les élèves acquièrent une véritable culture numérique. Les « natifs » du numérique ne doivent pas être les « naïfs ». CR sur le site ADAPT.



concluantes. Savoirs CDI y consacre un dossier très complet. Nous citerons quelques exemples afin de vous mettre en appétit :

« À La Rochelle, une utilisation plus importante, sur l'année scolaire, est menée par Laurence Juin : Twitter était alors utilisé en classe et hors classe comme outil de prises de notes, d'échanges et de débats par des lycéens en bac professionnel. Les nombreux écrits sur son premier blog ont constitué la première base de réflexion autour de l'utilisation de cet outil en classe. (...) Un projet d'échange, e-tandems, est mis en place entre des étudiants chinois de l'université de Shanghai à l'université de Lille1 et ses élèves : pratique de la langue française pour les étudiants et questions-réponses autour de la culture chinoise pour les élèves de La Rochelle. Ce projet a été récompensé par deux fois aux forums d'innovation éducative européens de Berlin puis international de Cape Town. (...) Les premières Twittclasses continuent à utiliser l'outil Twitter. Ces utilisations raisonnées verront émerger de nombreux

PETITE VEILLE PRINTANIÈRE

CÔTÉ PÉDAGOGIQUE

- Le nouveau site du MEN Internet responsable : www.eduscol.education.fr/internet-responsable
- Le CleMI, les programmes scolaires sous l'angle de l'éducation aux médias : www.clemi.org/fr/l-eam-dans-les-programmes
- L'édition 2012 du guide du Web du café pédagogique : www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/indis_2012.aspx
- Décryptimages, un site d'éducation aux images pour tous les âges : www.decryptimages.net

LES ARTS

- Le portail éducatif de la chanson, qui liste de nombreuses ressources et partenaires pour les enseignants : www.chansons-education.fr
- Les enluminures, une source très complète d'images pour étudier le Moyen Âge : www.enluminures.culture.fr/documentation/enlumine/fr/index3.html
- Les expositions virtuelles de la cinémathèque de Bercy à Paris : www.cinematheque.fr/fr/expositions-cinema/expositions-virtuelles.html
- Super Art Modern Museum, des artistes inconnus sur la toile : <http://spamm.fr>
- Rénovation du site du Louvre : www.louvre.fr
- Une présentation et des informations : <http://docsdocs.free.fr/spip.php?breve639>

MOUVEMENTS SOCIAUX

- Osez le féminisme, association qui édite une revue dont tous les numéros sont accessibles : www.osezlefeeminisme.fr
- Télédebout, une webtélé féministe : <http://teledebout.org>
- La Cimade, association de solidarité avec les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile : www.cimade.org. Beaucoup d'informations et des publications intéressantes pour l'ECJS, par exemple les petits guides à télécharger sur www.cimade.org/publications?category=Petits+guides

ANTIQUITÉS

- Deux sites archéologiques sur Internet, chacun abondamment illustré : la cité gauloise d'Acy-Romance, près de Reims : www.gaulois.ardennes.culture.fr/?version=accessible, et la ville gallo-romaine d'Augustonemetum, aujourd'hui Clermont-Ferrand : www.augustonemetum.fr. Monuments et édifices, vie quotidienne, religion et rites funéraires sont clairement expliqués.

NOTRE COUP DE CŒUR

www.desfleursanotreporte.com : réalisé par Catherine Lenne, maître de conférence à l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, laboratoire PIAF : Physique et Physiologie Intégrative de l'Arbre Fruitier et Forestier (www1.clermont.inra.fr/piaf).
Bravo pour le contenu et la qualité des photographies, la richesse des liens. Nos remerciements pour l'utilisation de ses photos.

SITOGRAPHIE

• Utilisations pédagogiques

Le dossier très complet de Savoirscdi : <http://www.cndp.fr/savoirscdi/cdi-outil-pedagogique/base-initiatives/initiatives-pedagogiques/twitter-un-outil-au-service-de-la-pedagogie-comme-les-autres/des-twitclasses.html>

– Sur Eduscol

– <http://eduscol.education.fr/dossier/education-aux-medias/sites-pour-eduquer-a-l-internet/conseils-par-rapport-a-certains-outils/twitter-charte-utilisation>

– <http://eduscol.education.fr/cid50815/zoom-sur-le-micro-blogging-en-classe.html>

– Le site des twitclasses : <http://twitclasses.posterous.com/>

– Microblogging dans et hors la classe, CRDP de Dijon : <http://crdp.ac-dijon.fr/Microblogging-dans-et-hors-la.html>

– Suggestions d'utilisation au CDI : <http://docsdocs.free.fr/spip.php?article40>

– CRDP Bordeaux, utiliser Twitter pour décrypter l'actualité : <http://www.cndp.fr/savoirscdi/cdi-outil-pedagogique/reflexion/les-reseaux-sociaux-au-cdi/utiliser-twitter-pour-decrypter-un-fait-dactualite.html>

– Une sitographie :

<http://www.cndp.fr/savoirscdi/cdi-outil-pedagogique/base-initiatives/initiatives-pedagogiques/twitter-un-outil-au-service-de-la-pedagogie-comme-les-autres/sitographie.html>

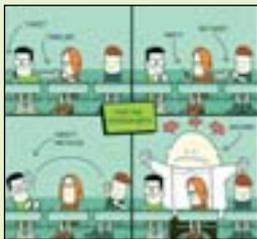
– Twitter en philo : des gazouillis dans le vent, dossier « Le Web 2.0 et l'école », *Cahiers pédagogiques* n° 482, juin 2010 <http://www.cahiers-pedagogiques.com/Twitter>

• Infos générales

– <http://fr.wikipedia.org/wiki/Twitter>

– Twitter mode d'emploi : <http://www.guide-twitter.com/>
<http://twitterfrancais.com/>

– Sur Inaglobal, revue des industries créatives et des médias : <http://www.inaglobal.fr/numerique/article/twitter-un-reseau-d-information-social>



• Chez nos amis du Québec

– <http://www.clubic.com/article-282894-1-twitter-guide-decouverte.html>

– <http://www.netemploi.fr/2011/09/guide-twitter-premiers-pas-et-utilisation-pedagogique/>

• Des pearltrees (cf. dossier précédent de L'US)

– http://www.pearltrees.com/#/N-f=1_3688474&N-fa=3652335&N-p=28789239&N-play=0&N-s=1_3688474&N-u=1_423127

– http://www.pearltrees.com/#/N-fa=2850744&N-u=1_291195&N-p=30168033&N-s=1_3837875&N-f=1_3837875

• Des informations à connaître

– Sur les parodies, commentaires et comptes de fans <https://support.twitter.com/articles/110875-parodies-commentaires-et-comptes-de-fans>

– Sur l'usurpation d'identité <https://support.twitter.com/articles/75543-politique-d-usurpation-d-identite>

– Sur votre identité numérique, Twitter copie et conserve 18 mois, sans consentement, les carnets d'adresses des utilisateurs <http://www.zdnet.fr/actualites/twitter-copie-et-conserve-18-mois-sans-consentement-les-carnets-d-adresses-des-utilisateurs-39768632.htm>

• Sur la veille

– <http://www.netpublic.fr/2011/11/comment-faire-de-la-veille-avec-twitter/>

• Des exemples

– <http://topsy.com/twitter/cnil>, <http://twitter.com/#!/SNESFSU>,

– <http://twitter.com/#!/DroitsdelHomme> Beaucoup de journaux ont un compte Twitter http://twitter.com/politis_fr

• **En guise de conclusion** « entre surveillance et filtrage, la brèche ténue des net-citoyens »

Le nouveau rapport de l'association RESF reporters sans frontières <http://fr.rsf.org/entre-surveillance-et-filtrage-la-12-03-2012,42050.html>

échanges et projets. C'est le cas par exemple des projets #po_M (écriture et échanges de poèmes courts) et #tweetfemmes des classes du lycée Doriolle de la Rochelle (mise en relation des élèves avec des femmes présentes sur Twitter et réalisation de portraits publiés sur un blog dédié), (...). Les élèves du projet « i-voix », projet e-Twinning franco-italien, en plus de leurs nombreuses productions publiées sur le blog du projet, réécrivent l'Étranger de Camus via Twitter, un « twittroman » est publié. On travaille les sujets du bac littéraire du côté de @jevousecris et @littlyc, et *Fin de partie* de Beckett n'a plus de secret pour personne. À la rentrée 2011, les Twitclasses recensaient pas moins de 38 utilisations passées ou en cours dans des classes à l'école primaire, 18 au collège, 25 au lycée, 37 dans les CDI et 6 dans l'enseignement supérieur. En novembre 2011, 127

utilisations étaient répertoriées sur le site des Twitclasses ! Autant dire que le phénomène ne semble pas s'essouffler. À vous maintenant ? ■

Nous vous proposons des pistes dans cette sitographie mais nous avons publié une version plus élaborée en ligne, nous la compléterons avec vos remarques et suggestions.

Notre adresse : usmag@adapt.snes.edu

UN PETIT LEXIQUE POUR BIEN TOUT MAÎTRISER ?

Un tweet = un message écrit sur Twitter

Un follower = quelqu'un qui lit vos messages (vos tweets)

Un followé = quelqu'un dont vous lisez les messages

La timeline = l'ensemble des messages des gens que vous suivez

Un hashtag (un #) = signe utilisé dans certains tweets pour insérer un mot clé (par exemple, #mod)

Un @ = signe utilisé dans certains tweets pour lier un de vos messages à un autre profil (lors de discussions par exemple)

Un RT = signe utilisé pour indiquer que l'on recopie le tweet d'un autre membre (retweet)

Une URL = l'adresse d'un site, d'un article, d'un blog ou encore d'un forum

Un livetweet = une discussion en temps réel autour d'un sujet commun



© Catherine Lemne

Pages réalisées par Rémi Bouille, Élodie Cutrona, Anne-Sophie Domenc, Jean-Pierre Hennuyer, Vassilia Margaria, Yohan Odivart : ADAPT-SNES, 46, avenue d'Ivry, 75641 Paris Cedex 13. Tél. : 01 40 63 28 30. Articles soumis à la licence Creative Commons : <http://creativecommons.org/licences/by-nc-nd/2.0/fr>

Tous les articles multimédias parus dans *L'US Magazine*, le catalogue des publications d'Adapt (commande en ligne possible) sur www.adapt.snes.edu

Vos remarques et propositions sont les bienvenues sur usmag@adapt.snes.edu. Suivez-nous sur Twitter@Adapt_Editions

Gilles Moreau et Mathias Millet répondent aux questions de Carole Condat

« Hier aspiration, le diplôme est désormais injonction »

Plus de deux millions de diplômes sont attribués chaque année. Aujourd'hui, dans tous les champs de la société, le diplôme s'est imposé comme allant de soi. Il est devenu une norme sociale et les « sans diplômes » se retrouvent particulièrement stigmatisés et fragilisés sur le marché du travail. Au cours du xx^e siècle, scolarisation et diplôme sont devenus inextricables : l'école doit désormais conduire au diplôme et les politiques éducatives se définissent de plus en plus en référence aux diplômes plutôt qu'en terme de scolarité obligatoire.

C'est sur ce constat que s'ouvre *La société des diplômes*, un ouvrage collectif qui rassemble seize contributions sur les thèmes de l'inflation et de la diversité des diplômes, sur la question de leur valeur et de leur reconnaissance sur le marché du travail. Les auteurs partagent une démarche commune : appréhender le diplôme comme un « objet social vivant », dont la création, les usages et les enjeux en disent long sur l'évolution de notre système éducatif, les orientations des politiques publiques d'éducation et l'attitude ambivalente des entreprises face à la « valeur » du diplôme. Entretien avec Mathias Millet et Gilles Moreau qui ont coordonné cet ouvrage.



Gilles Moreau et Mathias Millet
Professeur et maître de conférences
en sociologie à l'Université de Poitiers,
et membre du GRESCO
(<http://gresco.labo.univ-poitiers.fr/?lang=fr>)

Dans votre ouvrage, vous constatez que si le xix^e siècle a été celui de l'école, le xx^e est celui des diplômes. Comment scolarisation et diplôme sont-ils devenus indissociables ?

Le xix^e a privilégié la scolarisation de la population en mettant l'accent sur le triptyque « lire, écrire, compter ». Même le certificat d'études primaires a mis du temps à s'imposer : il n'accède à une réglementation uniforme qu'en 1880 et, jusque dans les années 1930, les instituteurs n'y présentaient pas tous leurs élèves. Le diplôme n'a donc pas toujours été l'issue logique d'une scolarisation. Ce qui, *a contrario*, a donné une place singulière aux diplômes rares comme le baccalauréat qui, jusqu'au milieu du xx^e, servait surtout de marque distinctive à la bourgeoisie pour légitimer sa position en tant que groupe social. L'enseignement professionnel a joué un rôle important dans l'instauration du diplôme comme « évidence ». Les diplômes des Écoles pratiques ou des

Écoles nationales professionnelles de la fin du xix^e, mais surtout le CAP créé en 1911, se sont substitués aux « épreuves » et autres « concours » organisés par les métiers et les corporations. Ils ont contribué ainsi à faire des savoirs et savoir-faire un « bien public », accessible à tous (même si tous n'y accèdent pas). Ce mouvement a été amplifié par la généralisation des conventions collectives de branche en 1936 : le diplôme devient un critère de reconnaissance de la qualification. Plus tard, les politiques publiques d'ouverture scolaire conduiront dans la seconde moitié du xx^e au collège unique puis à la politique des « 80 % au bac ».

Cette scolarisation massive et prolongée de la jeunesse assoit l'idée du diplôme en les multipliant : les années 1960 créent le BEP, le DUT ou encore le BTS ; les années 1980 inventent le bac pro et voient les Brevets professionnels et Brevets de Maîtrise rejoindre le champ de la formation initiale. Dès lors, le diplôme s'impose et devient la ligne d'horizon des politiques publiques : jusque dans les années 1960, les politiques éducatives pensaient l'obligation scolaire en terme d'âge ; aujourd'hui elles se définissent par un taux d'accès à tel ou tel diplôme (80 % au bac, 50 % niveau L, etc.). Hier aspiration, le diplôme est désormais injonction.

Le diplôme est devenu la norme, mais du coup il n'a jamais été aussi excluant : peut-on dire que c'est le prix à payer dans une société de plus en plus diplômée ?

Autrefois, le diplôme était distinctif, car rare. Aujourd'hui le rapport est inversé : les nouvelles générations qui sortent de l'école sont majoritairement diplômées et l'obtention d'un diplôme s'apparente moins qu'autrefois à un « titre de noblesse ». Obtenir le baccalauréat dans les années 1940, alors que seulement 4 % d'une génération y parvenait, ou aujourd'hui, où 65 % d'une classe d'âge

Le diplôme est devenu un outil de démarcation qui stigmatise les exclus

est bachelier, ne produit évidemment pas les mêmes effets. Du coup, c'est d'abord le fait de ne pas avoir de diplôme qui distingue, mais négativement. Ce qui est nouveau avec la société des diplômes, c'est que le diplôme n'est plus seulement outil de démarcation et de distinction sociale consacrant les élus, il est devenu

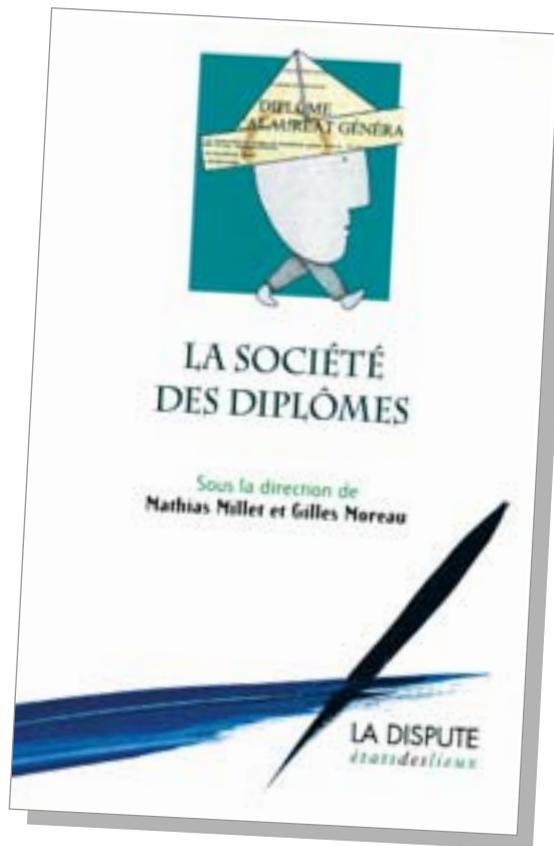
un outil de démarcation qui stigmatise les exclus. Dès lors que la possession d'un diplôme favorise l'accès à l'emploi et constitue un signe important de reconnaissance sociale, son absence devient la marque des plus dominés. À cet égard, l'idée de Globlot (1925) d'un diplôme fonctionnant comme barrière et niveau demeure d'actualité au regard des difficultés d'insertion rencontrées par les sans diplômes et, de plus en plus, par les « laissés-pour-compte » des études longues. Mais elle conserve aussi sa pertinence s'agissant des diplômes les moins diffusés, situés tout en haut du panier scolaire, qui conservent une forte valeur ajoutée, et de ce fait distinguent leurs détenteurs de la masse des diplômés. La « démocratisation » de l'accès au diplôme n'a pas effacé le rôle qu'il joue dans la segmentation de la société.

Peut-on vraiment parler d'une dévaluation ou d'une dévalorisation des diplômes ?

Aujourd'hui, plus de deux millions de diplômes sont attribués chaque année. Ce qui a conduit certains sociologues à parler « d'inflation scolaire », de dévaluation des diplômes et de déclassement des diplômés, contraints d'occuper des emplois pour lesquels ils seraient surqualifiés ou surdiplômés. Cette thèse fait comme s'il existait une correspondance mécanique entre les titres scolaires obtenus et les postes occupés sur le marché de l'emploi. Or, cette relation est idéalisée, voire idéologique, et sur bien des points introuvable. De plus, cette vision tend à réduire le diplôme à sa valeur monétaire oubliant par là qu'il ne constitue pas qu'un passeport d'insertion. Il a aussi une valeur d'usage dans la vie sociale et professionnelle par les savoirs dont il atteste et qu'il permet de mobiliser, et une portée symbolique pour l'image de soi.

Quels sont les liens complexes entre niveau de diplôme et niveau de qualification reconnu par les entreprises ?

Ce n'est pas l'École qui décide seule de la valeur des diplômes. Celle-ci est aussi largement définie par les entreprises. Or, depuis une trentaine d'années, les rapports sociaux sont défavorables aux salariés, ce qui tire vers le bas la valeur d'échange des diplômes sur le marché du travail.



D'ailleurs, les entreprises ont intérêt à voir la valeur d'échange (monétaire) des diplômes décroître tout en exigeant une valeur d'usage (contenu, qualification, savoir, etc.) plus élevée.

En fait, l'attitude des entreprises est

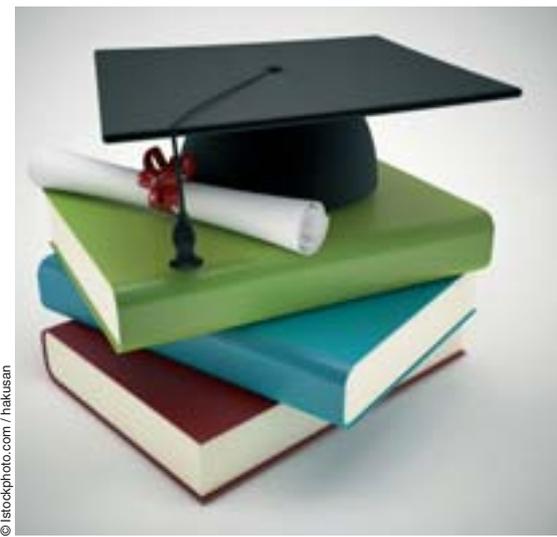
Ce n'est pas l'École qui décide seule de la valeur des diplômes. Celle-ci est aussi largement définie par les entreprises

ambivalente. Elles entretiennent volontiers un discours critique sur les diplômes en y opposant des notions assez confuses comme celles de compétences, de capacités ou encore d'habiletés. Les branches ont par ailleurs depuis les années 1980 la possibilité de développer leurs propres dispositifs de certifications qui viennent directement concurrencer les diplômes nationaux. Mais le modèle normatif du diplôme reste prégnant. Globalement, le recrutement des cadres des entreprises repose toujours sur la croyance au diplôme. C'est pour celui des ouvriers et des employés que la remise en cause des diplômes est la plus virulente, dans les pratiques d'embauches où le savoir-être tend à supplanter le savoir-faire, mais également dans les conventions collectives qui ne cessent d'être renégociées aux dépens de la reconnaissance des diplômes.

La notion de compétences (de plus en plus présente dans le système scolaire) et la validation des acquis professionnels ne vont-elles pas concurrencer le diplôme dans les années à venir ?

La notion de compétence s'est imposée ces dernières années dans les référentiels des diplômes et va de pair avec une remise en cause générale de la façon de certifier les savoirs et savoir-faire. C'est le lien entre scolarité et diplôme qui est ainsi discuté. Le XX^e siècle a institué une modalité d'accès au marché du travail ordonnée : formation, « diplomation » puis insertion. La VAP et la VAE remettent en cause ce schéma : on peut désormais s'insérer et faire valoir cette expérience pour obtenir des diplômes. Les Certifications de qualification professionnelle, mais aussi les nouveaux certificats qui se développent, qu'ils soient publics comme les certificats informatiques (B2i, C2i) ou privés comme le certificat « Voltaire », vont dans le même sens : l'accès aux

certifications reconnues ne seraient plus nécessairement premières, mais se constituerait tout au long de la vie en fonction de son expérience et d'une « offre » de certification dont l'État n'aurait plus le monopole. Il est d'ailleurs symptomatique que le RNCP (répertoire national des certifications professionnelles), créé en 2002, fasse des diplômes une sous-catégorie des certifications. Le risque n'est donc pas tant la disparition des diplômes, que leur dilution dans tout un ensemble de « titres » et « compétences » qui à moyen terme pourrait faire revenir la transmission des savoirs et les savoir-faire dans le giron privé. ■



© iStockphoto.com / hakusan

À LIRE

► CHRONIQUE DES ANNÉES 1970



Il faut savoir raconter les luttes du passé pour construire l'avenir. Il est nécessaire que les jeunes générations s'approprient cet héritage. Non pas pour le copier. Pour le connaître. Christiane Burguière en tient la chronique dans le journal *Gardarem lo Larzac*. Pour ce *Gardarem ! Chronique du Larzac en lutte*, avec la collaboration de son mari Pierre, elle a voulu rappeler les raisons du combat contre l'extension du camp militaire en 1971 et les développements en termes de construction de rencontres, de forums, de débats sur tous les sujets importants. Un livre fait de paysages mais aussi de portraits de ces « militant(e)s » d'un autre monde, plus humain.

Nicolas Bénéès

• *Gardarem ! Chronique du Larzac en lutte*, Christiane Burguière avec la collaboration de Pierre Burguière, préface de José Bové, Éditions Privat/La Dépêche du Midi, 402 p.

► CHAMPION SARKOZY !



La Fondation Copernic, fidèle à sa volonté de remettre à l'endroit ce que le libéralisme a mis à l'envers, a conçu ce « dictionnaire » des maux de Sarkozy, grand président de la

casse des services publics, de la protection sociale et du droit du travail. En un nombre de signes restreints, chaque entrée essaie de faire le point sur la question traitée. Au total, c'est sinistre. Bien sûr, la crise actuelle du capitalisme est omniprésente mais surtout apparaît en pleine lumière le « président des riches » comme celui des énormes privatisations et des salaires astronomiques des patrons tout en mettant en place une politique répressive qui fait système en s'attaquant d'abord aux mouvements sociaux. Sans parler de cette volonté de nommer ses « amis » aux postes de commande. Les seules clartés sont construites autour des mouvements sociaux d'importance, celui pour la France des retraités qui a marqué la fin de l'année 2010. Un réquisitoire honnête d'une présidence qui s'est attaquée à tous les acquis sociaux, obligeant les organisations syndicales à s'opposer directement à cette politique.

N. B.

• *Sarkozy bilan de la casse*, coordination Josiane Boutet, Caroline Mécaray, Francis Parry, Willy Pelletier, Gaëlle Rougère, Notes de la fondation Copernic/Syllepse, 197 p.

À QUELQUES SEMAINES D'ÉLECTIONS MAJEURES, quinze scènes nationales et centres dramatiques nationaux en Île-de-France se sont réunis pour alerter et interpeller les publics, les professionnels, les élus sur la forte baisse des financements publics. Petits et grands théâtres voient leurs subventions amputées brutalement en cours de saison artistique au détriment de l'équilibre de leurs budgets (voir notamment sur www.syndeac.org). Cette politique porte un coup très rude au petit Studio-Théâtre de Stains dont nous avons à plusieurs reprises présenté les créations de qualité dans *L'US Magazine* et sur le site www.snes.edu

Culture en danger en Île-de-France

Le 31 janvier, la Direction Régionale des Affaires Culturelles annonçait brutalement, sans concertation ni explication, à Marjorie Nakache, directrice artistique du Studio-Théâtre de Stains, et Kamel Ouarti, son administrateur, la fin de la convention qui les liait depuis 1986. Cette attaque contre un petit théâtre, situé dans une des banlieues les plus pauvres de la région parisienne, qui fait un gros travail en direction de la population de la ville et des communes voisines, des jeunes en particulier, et qui a toujours cherché à créer de la cohésion sociale, a suscité une forte réaction. Une pétition a recueilli plus de 3 000 signatures, dont celles de Jean-Claude Carrière et de Jean Dujardin. Le ministère de la Culture a accordé un rendez-vous à Marjorie Nakache et Kamel Ouarti le 28 mars.

Nous avons interrogé Marjorie Nakache pour qu'elle nous précise l'impact de la décision qui les frappe : « L'impact le plus fort de cette décision est symbolique. Le désengagement financier et moral du ministère de la Culture accrédite auprès de la population l'idée qu'elle a droit à des actions socioculturelles mais pas à la culture. Nous sommes de l'autre côté du périphérique, nous nous heurtons souvent à des a priori et le fait que le ministère se désengage, c'est symboliquement très fort. C'est une stigmatisation de plus. Financièrement, les autres organismes qui aident au financement du théâtre, le conseil général, le conseil régional et la ville, eux-mêmes confrontés à des difficultés financières, ne pourront pas pallier le désengagement du ministère. Ce que je crains, c'est un effet boule-de-neige qui nous frappera de plein fouet en 2013. Les 59 000 euros de moins pour l'aide à la création ajoutés à la réduction de 50 % des aides pour le développement culturel ont un impact énorme pour une petite structure comme la nôtre. Ce sont des ateliers en moins, nous en avons vingt par semaine qui concernent, entre autres, les jeunes du primaire à l'Université.



Les ateliers intergénérationnels et les chantiers créatifs où nous offrons aux jeunes talents des moyens pour créer des spectacles sont menacés. Depuis vingt-sept ans que ce lieu existe, nous avons travaillé pour créer des relations de confiance avec les associations et les écoles. Du lundi au samedi il est rempli de jeunes, de seniors, de gens de nationalités diverses qui viennent aux spectacles et qui apportent des projets parce qu'ils savent que nous essayons toujours d'être présents. Ce qui est grave, c'est qu'on casse ce travail, qu'on coupe ce lien. On enlève des subventions là où elles sont le plus nécessaires pour l'éducation et la culture. Stains n'est pas Paris. Cette décision n'est pas anodine. Les habitants de Stains ont l'impression que le ministère pense qu'il y a des territoires où c'est jeter l'argent par les fenêtres que d'investir dans la culture ou dans l'éducation. Cette décision est un choix politique violent et grave. ■

Propos recueillis par Micheline Rousselet

Pétition en ligne sur le site : www.studiotheatrestains.fr

SNES - Service petites annonces. Tél. : 01 40 63 27 10
 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13

Tarifs : • 1 ligne = 10 € pour les adhérents ou abonnés au SNES • 1 ligne = 15 € pour les autres annonceurs • 1 espace entre chaque mot compte pour un caractère • Chaque ligne comprend 28 à 30 signes et intervalles.

LOCATIONS

Venise, part. loue appts centre ville, tt confit, 2 à 6 pers. Tél. 04 73 33 55 95.

Nice, calme, T4, v. mer, gar. 480 €/s. Tél. 06 81 85 62 32.

Toscane sud, part loue 5 lgts ds ferme, calme, cft, piscine, bas prix, villes d'art, 2/4/6 pers. www.casesantanna.com

(66) Banyuls, 100m plage, F3, cft, 4 pers., tte saison. Tél. 06 86 97 77 73.

Loue Ajaccio, F3 tt confort, 300 m plage, du 14/07 au 1/09 : 450 €/sem ; 850 €/qz ; 1 200 €/3 sem. Tél. 04 95 25 33 67 / 06 09 67 45 41.

Italie, Pouilles, F2, mer, 6 p. : 500 €/sem ; 1 500 €/m. Tél. 02 62 24 70 50, yvette.mario@wanadoo.fr

(44) Pornichet, villa 6 p. Tél. 06 32 45 42 84.

Ile d'Oléron, coll. loue 100 m mer mais. tt conf. 6 pers., 2 ch. jardin, vac Pâques, sept : 400 €/s. et du 7/7 au 17/8 : 600 €/s. Tél + SMS. 06 72 61 13 25.

(82) Puylagarde, Quercy, juil.-août, mais. famil. 6 p., gd jard. 460 €/s. ; 800 €/15 j. Tél. 06 84 58 79 68 / 05 63 60 67 80

Aix-en-Prov., été, T2, ac. jardin, c. ville, 600 €/s. Tél. 09 52 87 05 83.

(40) Capbreton centre, joli appt 2 p., 35 m², idéal couple, 450-550 €/s. Tél. 05 63 43 07 22.

(22) Prox. Lannion, mer, maison 2/4 pers., 300-400 €/sem. site : google.com/site/tykarreg

La Réunion (Saint-Pierre), loue maison F4 proche plage, tt cft. 11/07-12/08, 500 €. Tél. 02 62 34 03 08, kevreun@orange.fr

Villa Hastings (G.-B.), 2 ch., 2 s.d.b., 2 s.s., 550 €, rosemillier9@gmail.com

Cévennes, loc. mais. village, 6 pers., tte saison, 800 €/qz. Tél. 06 32 03 08 31, colegram@numericable.fr

Toscane, loue appart., idéal 2 pers., 400 €/sem. Tél. 06 42 56 30 28.

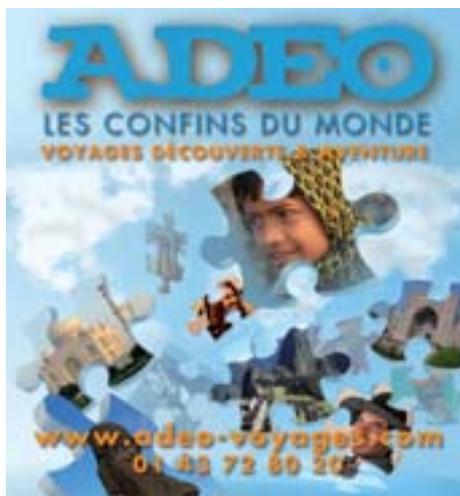
Berlin, Charlottenburg, loue F2, 420 €/semaine. Tél. 06 20 60 26 59.

– (33) Arcachon, F2, neuf, centre, 250 m plage. Tél. 06 04 07 98 41.

– (64) St-Jean-de-Luz, F2, centre, 50 m plage, thalasso. Tél. 06 04 07 98 41.

– Bassin Arcachon, Claouey, maison, cft, 4/6 pers., calme, forêt, bassin, océan. Tél. 06 04 07 98 41.

Publicité



(83) Sanary, villa, 300 €/s. Tél. 04 94 63 44 66.

(77) Bussy-St-Georges, beau duplex 80 m², 2^e et dernier étage, cuis. améric. équipée : four, lave-vaisselle ; salon avec balc. exp. sud/ouest sans vis-à-vis, 1 s.d.b., 2 w.c. À l'étage : 3 chbres avec parquet, donnant sur terrasse. 2 pl. de parking, 1 150 € c.c. Tél. 06 11 50 41 53.

Budapest, bel appt F2, 43 m², 2 pces tt cft, mblé entièrement neuf, cuis. tt éq. Au ctre de Budapest (50 m de Váci Utca et Danube). HS : 70 €/j ; BS : 50 €/j. Tél. 06 43 60 95 52.

IMMOBILIER

(77) Bussy-St-Georges, beau duplex 80 m², 2^e et dernier étage, cuis. améric. équipée : four, lave-vaisselle ; salon avec balc. exp. sud/ouest sans vis-à-vis, 1 s.d.b., 2 w.c. À l'étage : 3 chbres avec parquet, donnant sur terrasse. 2 pl. de parking. 298 000 €. Tél. 06 11 50 41 53.

DIVERS

300 pianos de concert et d'étude en exposition à partir de 1 000 €. Occasion, neufs, px importateur... livr. et SAV ds toute la France, Bechstein, Baldwin... Ets BION, 60510 Therdonne (5 km de Beauvais). Tél. 03 44 07 70 12, ouvert 7/7 sur RDV, www.300pianos.fr

LOISIRS

Maroc, gîte, Haut-Atlas, idéal randonnée, www.atlas-gite-bouguemez.com

Réduc'SNES et l'association Chicokids proposent **2 circuits** de 3 semaines au Mexique et au Laos/Cambodge durant l'été 2012. Pour de plus amples informations contactez l'association au 06 09 27 04 31 / 05 56 85 62 70 ou chicokids@gmail.com

Publicité



ADAPT-Éditions
un service du SNES

N'hésitez pas à commander en ligne sur www.adapt.snes.edu rapide, facile, sûr (paiement par carte sécurisé) et le port est gratuit !

VIENT DE PARAÎTRE

Histoire des arts et pratiques artistiques au collège et au lycée

Depuis 2009, l'enseignement de l'histoire des arts est obligatoire, de l'école au lycée. Cependant, les textes officiels sont parfois difficiles à appréhender et à traduire en actions concrètes dans les établissements scolaires. Cet ouvrage prend le parti de faire alterner divers points de vue sur la question, avec des témoignages d'acteurs impliqués et concernés par la culture

artistique dans le second degré : enseignants, élèves, artistes mais aussi responsables institutionnels, à travers notamment le regard d'un inspecteur et d'un chef d'établissement. Des exemples de ce qui peut se produire dans quelques établissements sont ici relatés.

• Coordonné par Elodie Cutrona, Yohan Odivart, Véronique Vanier, 16 €.

ET TOUJOURS... POUR LES PASSIONNÉS DE MATHÉMATIQUES

De grands défis mathématiques – D'Euclide à Condorcet

Cet ouvrage rassemble neuf expériences d'introduction d'une perspective historique dans l'enseignement des mathématiques, depuis le collège jusqu'à l'enseignement supérieur. Elles ont toutes pour point de départ des problèmes historiques. Ici, les problèmes concernent l'arpentage et la navigation

un résultat. Ce n'est plus aujourd'hui – pour un historien comme Jens Høyrup – qu'un point de départ : il s'attelle à comprendre les subtilités de la langue technique à l'aide de laquelle les algorithmes sont consignés dans les tablettes et montre en quoi les textes cunéiformes rendent également compte des raisons pour lesquelles les opérations sont employées.

• J. Høyrup, coédition Adapt-Vuibert, 20 €.

ainsi que la topographie et les jeux de dés, mais aussi l'inscription d'un carré dans un triangle et les calculs graphiques. Les différents chapitres de l'ouvrage donnent l'occasion de croiser plusieurs époques et de lire des textes d'Euclide, d'Al-Khwarizmi, de Gottfried Leibniz, de Leonhard Euler ou du Marquis de Condorcet, en les situant dans leurs contextes scientifiques et culturels.

• Évelyne Barbin, coédition Adapt-Vuibert, 25 €.

L'Algèbre au temps de Babylone

Quand les mathématiques s'écrivaient sur de l'argile

Que les tablettes babyloniennes manifestent une connaissance de la résolution des équations quadratiques, c'était hier

Le sens des nombres
Mesures, valeurs et informations chiffrées : une approche historique
Les nombres et leur usage ont une histoire complexe qui ne se réduit pas à la maîtrise d'une série d'objets idéaux ou théoriques. C'est cette histoire ancienne et plurimillénaire que cet ouvrage invite donc à découvrir : il y est question du « sens des nombres » en référence directe à des usages qui ne sont pas dissociables d'un contexte culturel, social et politique.

• A. Bernard, G. Chambon, C. Ehrhardt, coédition Adapt-Vuibert, 19 €.

BON DE COMMANDE

Nom : Prénom : Adresse :
Code postal : Ville : Adresse électronique :@.....

TITRE	QUANTITÉ	TARIF	MONTANT TOTAL DE LA COMMANDE
			Souhaitez-vous recevoir notre catalogue ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
À envoyer aux Éditions ADAPT : 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13 avec le chèque correspondant libellé à l'ordre d'ADAPT (frais de port gratuit) ou à commander sur le site www.adapt.snes.edu			

Et si plus d'1 million de personnes soutenaient vos projets?



CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à Capital variable - Siège social : 11 Cours des Roches - 77184 MOISSELLE
Siret n° 784 479 778 00842 - RCS Meaux. Immatriculation ORIAS n° 07 071 136 - BIC : CASDEN33 - 50 rue Pierre Mendès France - 75013 Paris - RCS 493 485 042

www.casden.fr - Illustration : Kallioher

Quand les enseignants se mobilisent pour réaliser leurs projets, ils créent leur propre banque. En permettant à l'épargne de tous ses Sociétaires de financer les projets de chacun, la CASDEN démontre depuis 60 ans la performance d'un système bancaire coopératif.

Rejoignez-nous sur casden.fr ou contactez-nous au **0826 824 400**

(0,15 TTC/min en France métropolitaine)



L'offre CASDEN est disponible en Délégations Départementales et également dans le Réseau Banque Populaire.

casden 

BANQUE POPULAIRE

Casden, la banque coopérative de l'éducation de la recherche et de la culture